

1 • Présentation du territoire	PAGE 07
2 • La gouvernance :	
- Conseil communautaire	PAGE 08
- Bureau communautaire	PAGE 09
- Commissions thématiques	PAGE 10
3 • Les finances	PAGE 13
4 • Les taxes	PAGE 15
5 • Les ressources humaines :	
- Organigramme	PAGE 16
- Formations	<b>PAGE 17</b>
- CTP et CHSCT	PAGE 18
6 • Le conseil de développement :	
- Présentation générale	PAGE 19
- Membres du conseil	DACE 30
- Membres du consen	PAGE 20
- Bureau et commissions	PAGE 20 PAGE 21

# — LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2020 -

# 7 • Économie :

- Relais des Bucherons	PAGE 23
- Site de Lansauchamp	PAGE 24
- Friches industrielles	PAGE 25
- ZAE des Grands Prés – Vagney	PAGE 26
- Déploiement de la fibre optique	PAGE 27
- Accompagnement des entreprises	PAGE 28
- Délégation d'aides aux entreprises	PAGE 29
- Fonds Résistance	PAGE 30
8 • Aménagement du territoire :	
- Conseils en architecture	PAGE 31
- Espace Info Energie (EIE)	PAGE 33
- Programme Habiter Mieux	PAGE 34
- Dossiers agricoles	PAGE 35
- Signalétique d'Intérêt Local (SIL)	PAGE 37
- Système d'Information Géographique (SIG)	PAGE 38
- Plan Paysage intercommunal	PAGE 39
- Aménagement du Massif du Fossard	PAGE 41

9 • Environnement:

### - Chantier d'insertion des éco cantonniers **PAGE 42** Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) **PAGE 43** Restauration des cours d'eau **PAGE 44** - Parcours de pêche **PAGE 45** - Assainissement non collectif **PAGE 46** - Plan Climat Air Energie Territorial **PAGE 47** 10 • Sports, Loisirs, Culture: - Festival des Arts Mélangés **PAGE 48** - Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturel (CTEAC) **PAGE 49** Cinéma **PAGE 50** - Médiathèque **PAGE 51** Piscine **PAGE 52** - Conventionnements pluriannuels **PAGE 53** Subventions aux associations **PAGE 54** - Pass' sports et loisirs **PAGE 55**

11 • Services à la population :	
- Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAPE)	PAGE 56
<ul> <li>Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM)</li> </ul>	<b>PAGE 57</b>
- Portage de repas	PAGE 58
- Aire d'accueil des gens du voyage	PAGE 59
- Transport à la demande	PAGE 60
- Convention Territoriale Globale (CTG)	PAGE 61
12 • Déchets :	
- Collecte	PAGE 62
- Déchèteries	PAGE 63
- Plateforme de compostage	PAGE 64
13 • Tourisme :	
- Camping du Mettey	PAGE 65
- Schéma de développement économique et touristique	PAGE 66
- Office de Tourisme Intercommunal	PAGE 67

# 14 • Services généraux :

Communication	PAGE 69
Marchés publics conclus en 2020	PAGE 70
Schéma de mutualisation	PAGE 71
Sécurité	PAGE 72
Assurances	PAGE 73

# 1 • Présentation générale

Située au cœur du Massif des Vosges, la Communauté de Communes des Hautes Vosges (CCHV) est issue de la fusion, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, de 3 communautés de communes :

- Gérardmer, Monts et Vallées.
- Terre de Granite.
- La Haute-Moselotte.



Commune	Population municipale	Superficie
Gérardmer	8 133 habitants	54.78 km2
La Bresse	4 198 habitants	57.94 km2
Vagney	3 932 habitants	24.91 km2
Cornimont	3 238 habitants	40.23 km2
Granges-Aumontzey	2 700 habitants	33.01 km2
Saulxures-sur-Moselotte	2 636 habitants	31.87 km2
Le Syndicat	1 912 habitants	18.29 km2
Le Tholy	1 581 habitants	30.76 km2
Xonrupt-Longemer	1 526 habitants	30.71 km2
Basse-sur-le-Rupt	868 habitants	13.73 km2
Ventron	841 habitants	24.97 km2
Rochesson	698 habitants	21.49 km2
Cleurie	656 habitants	11.04 km2
Sapois	643 habitants	16.89 km2
Thiéfosse	606 habitants	7.62 km2
La Forge	531 habitants	4.72 km2
Tendon	519 habitants	21.85 km2
Gerbamont	367 habitants	9.69 km2
Liézey	278 habitants	13.27 km2
Rehaupal	211 habitants	4.72 km2
Champdray	179 habitants	9.49 km2
Le Valtin	75 habitants	19.64 km2
Total	36 328 habitants	501.62 km2

Le territoire est aujourd'hui composé de 22 communes pour près de 37 000 habitants, avec une densité de population de 73.7 habitants/km². La CCHV est la troisième intercommunalité du département des Vosges, en termes d'habitants, derrière la Communauté d'Agglomération d'Epinal et la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges. Le territoire est un territoire de moyenne montagne majoritairement rural, avec la présence de bourgs-centres.

# 2 • La gouvernance : Conseil communautaire

La Communauté de Communes des Hautes Vosges, représentée par un Président, est administrée par un Conseil Communautaire. Le Conseil communautaire renouvelé a pris ses fonctions le 15 juillet 2020. Il est constitué de 49 délégués élus au sein des conseils municipaux des communes membres selon la représentation suivante :

Communes	Délégués		
Communes	Nb.	Nom et prénom	
Gérardmer	10	SPEISSMANN Stessy (Maire) BASSIERE Nadine BEDEZ Karine BONNE Grégory CAEL Bernard CHWALISZEWSKI Anne CRETEUR CLEMENT Fabienne IMBERT Pierre ODILLE Olivier VAZART Isabelle	
La Bresse	5	CROUVEZIER Maryvonne (Maire) BONNOT Elisabeth MARCHAL Raymond MATHIEU Jérôme MENGIN Liliane	
Vagney	5	HOUOT Didier (Maire) CLAUDE Karine PIERREL Cédric PIQUEE Yannick ROBERT Dorine	
Cornimont	4	CLEMENT Marie-Josèphe (Maire) GEHIN Martine NICAISE Roger SCHMITTER Jimmy	

Communes	Délégués		
Communes	Nb.	Nom et prénom	
		THOMAS Frédéric (Maire)	
Granges-Aumontzey	3	MOUROT Corinne	
		STACH René	
		VAXELAIRE Hervé (Maire)	
Saulxures-sur-Moselotte	3	GRANDEMANGE Érik	
		TOUSSAINT Evelyne  JACQUEMIN Anicet (Maire)	
Le Tholy	2	BACHELARD Alexis	
	_	CLAUDE Pascal (Maire)	
Le Syndicat	2	CHEVRIER Denise	
Vangunt Langamag	2	BERTRAND Michel (Maire)	
Xonrupt-Longemer	2	CUNY Danièle	
Basse-sur-le-Rupt	1 PERRIN Nadine (Maire)		
Champdray	1 KLIPFEL Élisabeth (Maire)		
Cleurie	1 LAGARDE Patrick (Maire)		
Gerbamont	1 VAXELAIRE Régis (Maire)		
La Forge	1 TOUSSAINT Bernard (Maire)		
Le Valtin	1 VOINSON John (Maire)		
Liézey	1	DESCOUPS Damien (Maire)	
Rehaupal	1	TISSERANT Éric (Maire)	
Rochesson	1	BASTIEN Jeannine (Maire)	
Sapois	1 MEYER Gérard (Maire)		
Tendon	1 CLEMENT Gérard (Maire)		
Thiéfosse	1 HUMBERT Stanislas (Maire)		
Ventron	1 VANSON Brigitte (Maire)		

En 2020, le conseil communautaire s'est réuni 9 fois :

- Le mercredi 22 janvier.
- Le mercredi 26 février.
- Le mercredi 24 juin.
- Le mercredi 15 juillet.
- Le mercredi 29 juillet.
- Le mercredi 9 septembre.
- Le mercredi 7 octobre.
- Le mercredi 4 novembre.
- Le mercredi 9 décembre.

Trois séances plénières du conseil communautaire ont été organisées les mercredi 2 septembre, mercredi 4 novembre et lundi 16 novembre.

# 2 • La gouvernance : Bureau communautaire

Le Conseil Communautaire élit un bureau composé de 10 membres :

- Le Président : HOUOT Didier Maire de la commune de Vagney.
- Les 9 Vice-Présidents :

Élus	Fonctions	Délégations
MATHIEU Jérôme	<b>1<sup>er</sup> Vice-Président</b> Adjoint au Maire de la commune de La Bresse	Mutualisation et relations avec les communes
LAGARDE Patrick	<b>2<sup>ème</sup> Vice-Président</b> Maire de la commune de Cleurie	Finances et ressources humaines
VANSON Brigitte	3 <sup>ème</sup> Vice-Présidente Maire de la commune de Ventron	Développement touristique
TOUSSAINT Bernard	<b>4<sup>ème</sup> Vice-Président</b> Maire de la commune de La Forge	Développement économique
KLIPFEL Élisabeth	<b>5<sup>ème</sup> Vice-Présidente</b> Maire de la commune de Champdray	Services à la population
HUMBERT Stanislas	<b>6<sup>ème</sup> Vice-Président</b> Maire de la commune de Thiéfosse	Déchets ménagers
GEHIN Martine	<b>7<sup>ème</sup> Vice-Présidente</b> Adjointe au Maire de la commune de Cornimont	Environnement et transition écologique
CLEMENT Gérard	8 <sup>ème</sup> Vice-Président Maire de la commune de Tendon	Aménagement du territoire
GRANDEMANGE Érik	9ème Vice-Président Adjoint au Maire de la commune de Saulxures-sur-Moselotte	Sports, Loisirs, Culture

Le bureau communautaire règle les affaires courantes de la Communauté de Communes, dans la limite des délégations fixées par le Conseil Communautaire et rend compte à chaque réunion obligatoire des travaux effectués. Les maires des communes de la CCHV et la Présidente du Conseil de développement sont invités à participer aux réunions de bureau.

En 2020, le bureau communautaire s'est réuni 9 fois :

- Le mercredi 15 janvier.
- Le mercredi 12 février.
- Le mercredi 13 mai.
- Le mercredi 10 juin.
- Le mercredi 22 juillet.
- Le mercredi 26 août.
- Le mercredi 23 septembre.
- Le mercredi 21 octobre.
- Le mercredi 18 novembre.

# 2 • La gouvernance : Commissions thématiques

Neuf commissions de travail ont été constituées. Elles sont composées de membres du **conseil communautaire** et des **conseils municipaux**. Les vice-présidents sont invités systématiquement à l'ensemble des commissions :

### Commission Mutualisation et relations avec les communes

Présidée par MATHIEU Jérôme

Membres de la commission: CHEVRIER Denise (Le Syndicat), CLEMENT Marie-Josèphe (Cornimont), CROUVEZIER Maryvonne (La Bresse), HUMBERT Stanislas (Thiéfosse), MEYER Gérard (Sapois), PERRIN Nadine (Basse-sur-le-Rupt), SPEISSMANN Stessy (Gérardmer), VAXELAIRE Hervé (Saulxures-sur-Moselotte), VAXELAIRE Régis (Gerbamont), VAZART Isabelle (Gérardmer), BERNAGE Michel (Granges-Aumontzey), CLAUDE Marie-Helen (Cleurie), JACQUELIN André (Gérardmer), NORROY Adeline (Thiéfosse).

### • Commission Finances et Ressources Humaines (5 commissions en 2020)

Présidée par LAGARDE Patrick

Membres de la commission: CAEL Bernard (Gérardmer), CLAUDE Karine (Vagney), CLAUDE Pascal (Le Syndicat), CLEMENT Gérard (Tendon), CROUVEZIER Maryvonne (La Bresse), GEHIN Martine (Cornimont), GRANDEMANGE Érik (Saulxures-sur-Moselotte), HOUOT Didier (Vagney), HUMBERT Stanislas (Thiéfosse), KLIPFEL Elisabeth (Champdray), MATHIEU Jérôme (La Bresse), MEYER Gérard (Sapois), PERRIN Nadine (Basse-sur-le-Rupt), THOMAS Frédéric (Granges-Aumontzey), TISSERANT Éric (Rehaupal), TOUSSAINT Bernard (La Forge), VANSON Brigitte (Ventron), VAXELAIRE Régis (Gerbamont), HUMBERT Nathalie (Le Syndicat), JACQUELIN André (Gérardmer), MELIN Jocelyne (Xonrupt-Longemer).

### • Commission Développement touristique (2 commissions en 2020)

Présidée par VANSON Brigitte

Membres de la commission: BERTRAND Michel (Xonrupt-Longemer), CAEL Bernard (Gérardmer), CROUVEZIER Maryvonne (La Bresse), PIQUÉE Yannick (Vagney), SPEISSMANN Stessy (Gérardmer), THOMAS Frédéric (Granges-Aumontzey), TOUSSAINT Evelyne (Saulxures-sur-Moselotte), VAXELAIRE Régis (Gerbamont), VOINSON John (Le Valtin), CARLIER Frédéric (Cornimont), CLAUDEL Guy (Rochesson), DIETSCH Adeline (Gérardmer), JACQUELIN André (Gérardmer), JEANDEL Pascal (Ventron), LAPREVOTE Sylviane (Ventron), MOUGEL Franck (Le Syndicat), NORROY Adeline (Thiéfosse), ORILLARD Hélène (Xonrupt-Longemer), PERRIN Benoit (Basse-sur-le-Rupt), PIERRAT Jean-Louis (Le Syndicat), RABANT Nadia (La Bresse), REMY Nicolas (La Bresse), SCHLOESSER Gilbert (Le Tholy), THIERIOT Sandrine (Tendon).

# 2 • La gouvernance : Commissions thématiques

### • Commission Développement économique (3 commissions en 2020)

Présidée par TOUSSAINT Bernard

Membres de la commission: CHEVRIER Denise (Le Syndicat), CLAUDE Karine (Vagney), CLEMENT Marie-Josèphe (Cornimont), CROUVEZIER Maryvonne (La Bresse), GRANDEMANGE Érik (Saulxures-sur-Moselotte), ODILLE Olivier (Gérardmer), BIONDI Marie-Eve (Rochesson), GERARD Frédéric (Basse-sur-le-Rupt), GUYOT Régine (Granges-Aumontzey), JACQUELIN André (Gérardmer), MOUGEL Aurélie (Sapois), NORROY Adeline (Thiéfosse), ROUSSEL Elisabeth (Granges-Aumontzey), SARRUS Béatrice (Gerbamont), VAXELAIRE Pascal (La Forge), VIAL Denis (Liézey), VINCENT Ludovic (Vagney), VIRY Patrick (Xonrupt-Longemer).

### • Commission Services à la population (2 commissions en 2020)

Présidée par KLIPFEL Élisabeth

Membres de la commission : CRETEUR CLEMENT Fabienne (Gérardmer), CUNY Danièle (Xonrupt-Longemer), MOUROT Corinne (Granges-Aumontzey), ROBERT Dorine (Vagney), SCHMITTER Jimmy (Cornimont), VAZART Isabelle (Gérardmer), ABEL Amélie (Ventron), CLAUDE Marie-Helen (Cleurie), COLIN Anne-Marie (La Forge), DUCRET Alexandrine (La Bresse), ERB Virginie (Liézey), FRANCOIS Véronique (Le Syndicat), GREGOIRE Françoise (Gerbamont), HUMBERT Nathalie (Le Syndicat), MANGIN Anais (La Bresse), MARCHAL Annette (Cornimont), MOREL Fabienne (La Bresse), MORHAIN Stéphanie (Basse-sur-le-Rupt), SCHLOESSER Gilbert (Le Tholy), SCHWARZ Martine (Gérardmer), THIERIOT Sandrine (Tendon), VAXELAIRE Chantal (Thiéfosse), WILLMANN Marie-Claire (Champdray).

### • Commission Déchets ménagers (3 commissions en 2020)

Présidée par HUMBERT Stanislas

Membres de la commission: BERTRAND Michel (Xonrupt-Longemer), CAEL Bernard (Gérardmer), CHEVRIER Denise (Le Syndicat), GEHIN Martine (Cornimont), MARCHAL Raymond (La Bresse), MEYER Gérard (Sapois), PIERREL Cédric (Vagney), STACH René (Granges-Aumontzey), TOUSSAINT Bernard (La Forge), TOUSSAINT Evelyne (Saulxures-sur-Moselotte), BADONNEL Éric (Gérardmer), DIDIER Jean-Guy (Champdray), FRANIATTE Jean-Marc (Basse-sur-le-Rupt), GARDEZ Bernard (Rehaupal), HANESSE RAMOND Jérémy (Tendon), HUMBERT Nathalie (Le Syndicat), JEANDEL Pascal (Ventron), LAPREVOTE Sylviane (Ventron), LEROY Hélène (Ventron), MEACHEN Raphaèle (Basse-sur-le-Rupt), MONGAILLARD Laurent (Xonrupt-Longemer), PERRY René (Cleurie), PETIN Dominique (Rochesson), POIROT Jacky (Gerbamont), VIAL Denis (Liézey).

# 2 • La gouvernance : Commissions thématiques

### • Commission Environnement et transition écologique (3 commissions en 2020)

Présidée par GEHIN Martine

Membres de la commission: BONNE Grégory (Gérardmer), DESCOUPS Damien (Liézey), MARCHAL Raymond (La Bresse), NICAISE Roger (Cornimont), PIQUÉE Yannick (Vagney), VOINSON John (Le Valtin), ANTOINE Samuel (La Bresse), FIORELLI Jean-Louis (Saulxures-sur-Moselotte), GARDEZ Bernard (Rehaupal), GEROMETTA Philippe (Gerbamont), GOETZINGER Claude (Le Tholy), GRAVIER David (La Forge), JACQUELIN André (Gérardmer), LATHUILLIERE Damien (Tendon), MAURY Vanessa (Gérardmer), MONGAILLARD Laurent (Xonrupt-Longemer), MOUGEL Franck (Le Syndicat), MOUGENOT Camille (Rochesson), RIOUAL Aude (Sapois), SCHLOESSER Gilbert (Le Tholy), SCHWARZ Martine (Gérardmer), THIEBAUT Elisa (Xonrupt-Longemer), THOUVENIN Arnaud (Thiéfosse), VILLIERE Bruno (Le Syndicat), VINEL Laurence (La Forge), VIRY Bernard (Basse-sur-le-Rupt).

### • Commission Aménagement du territoire (4 commissions en 2020)

Présidée par CLEMENT Gérard

Membres de la commission: BACHELARD Alexis (Le Tholy), CAEL Bernard (Gérardmer), CLAUDE Pascal (Le Syndicat), DESCOUPS Damien (Liézey), GEHIN Martine (Cornimont), IMBERT Pierre (Gérardmer), MENGIN Liliane (La Bresse), PIERREL Cédric (Vagney), VAXELAIRE Hervé (Saulxures-sur-Moselotte), VOINSON John (Le Valtin), BADONNEL Éric (Gérardmer), BAILLY Justine (La Forge), BROCHOT Pascal (La Forge), CLAUDEL Gaston (Thiéfosse), CUNY Christian (Ventron), FIORELLI Jean-Louis (Saulxures-sur-Moselotte), GERARD Vincent (Rochesson), GRAVIER David (La Forge), HOUILLON Anthony (Le Syndicat), JACQUELIN André (Gérardmer), JOLY Jean-Claude (Gerbamont), MONGAILLARD Laurent (Xonrupt-Longemer), MOUGENOT Camille (Rochesson), RICHARD Stéphane (Xonrupt-Longemer), SCHLOESSER Gilbert (Le Tholy), THOUVENIN Arnaud (Thiéfosse), VIRY Bernard (Basse-sur-le-Rupt), XOLIN Émilien (Sapois).

### • Commission Sports, Loisirs, Culture (4 commissions en 2020)

Présidée par GRANDEMANGE Érik

Membres de la commission: BACHELARD Alexis (Le Tholy), CHWALISZEWSKI Anne (Gérardmer), CLAUDE Pascal (Le Syndicat), CLEMENT Marie-Josèphe (Cornimont), MENGIN Liliane (La Bresse), NICAISE Roger (Cornimont), ROBERT Dorine (Vagney), SCHMITTER Jimmy (Cornimont), TOUSSAINT Evelyne (Saulxures-sur-Moselotte), BUSSON Cédric (Le Syndicat), CLAUDE Marie-Helen (Cleurie), DIETSCH Adeline (Gérardmer), DUCRET Alexandrine (La Bresse), FRANCOIS Marie-Josée (Cornimont), GRIVEL Stéphane (Le Tholy), LAWRJANIEC Laurent (Sapois), MENGEL Sylvie (Liézey), QUINANZONI Noël (Xonrupt-Longemer), VAXELAIRE Chantal (Thiéfosse).

# 3 • Les finances

# **Budget PRINCIPAL 2020**

	Fonctionnement		Investis	sement
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses	10 905 187,00 €	8 936 710,72 €	5 268 829,00 €	1 773 855,46 €
Recettes	10 905 187,00 €	10 696 624,38 €	5 268 829,00€	2 637 822,67 €
Résultat de l'exercice 2020 (avec reprise du résultat 2019)	*	+ 1 759 913,66 €	*	+ 863 967.21 €

# **Budget annexe RELAIS DES BÛCHERONS 2020**

	Fonctionnement		Investis	sement
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses	122 723,00 €	108 927,27 €	91 300,00 €	76 852,85 €
Recettes	122 723,00 €	121 844,90 €	91 300,00 €	80 423,98 €
Résultat de l'exercice 2020 (avec reprise du résultat 2019)	*	+ 12 917.63 €	*	+ 3571,13€

# **Budget annexe ZAE 2020**

	Fonctionnement		Investis	sement
	Prévu Réalisé		Prévu	Réalisé
Dépenses	529 287,06 €	12 087,51 €	390 114,56 €	121 495,14 €
Recettes	529 287,06 €	61 831,99 €	390 114,56 €	8 696,00 €
Résultat de l'exercice 2020 (avec reprise du résultat 2019)	*	+ 49 744,48 €	*	- 112 799,14 €

# 3 • Les finances

# **Budget annexe LANSAUCHAMP 2020**

	Fonction	inement	Investis	sement
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses	142 435,00 €	40 070,52 €	125 830,00 €	66 051,60 €
Recettes	142 435,00 €	160 844,49 €	125 830,00 €	49 298,22 €
Résultat de l'exercice 2020 (avec reprise du résultat 2019)	*	+ 120 773,97 €	*	- 16 753,38 €

# **Budget annexe TRANSPORT 2020**

	Fonction	inement	Investissement		
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	
Dépenses	44 323,00 €	27 437,63 €	27 000,00 €	21 911,55 €	
Recettes	44 323,00 €	41 139,36 €	27 000,00 €	27 000,00 €	
Résultat de l'exercice 2020 (avec reprise du résultat 2019)	*	+ 13 701,73 €	*	+ 5 088,45 €	

# **Budget annexe ORDURES MENAGERES 2020**

	Fonction	inement	Investissement		
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	
Dépenses	1 357 558,00 €	910 783,03 €	714 371,00 €	368 942,65 €	
Recettes	1 357 558,00 €	1 494 500,19 €	714 371,00 €	564 532,49 €	
Résultat de l'exercice 2020 (avec reprise du résultat 2019)	*	+ 583 717,16 €	*	+ 195 589,84 €	

# 4 • Les taxes

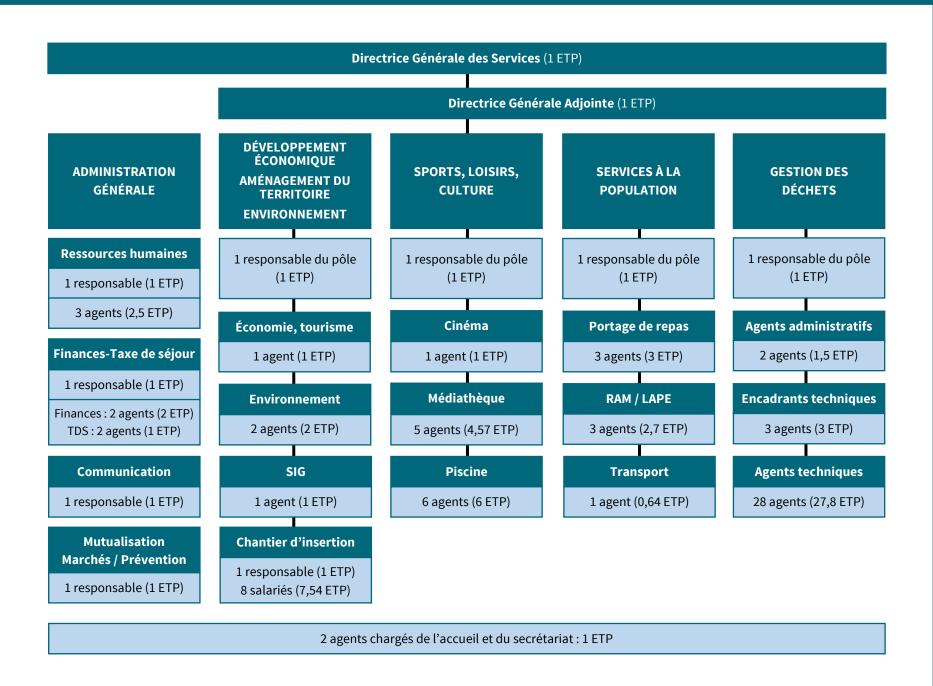
# Les taux d'imposition 2020

Impôts	Bases prévisionnelles 2020	Taux 2020	Produits attendus 2020	Produits réellement perçus en 2020
Taxe d'habitation	47 203 000	2,67 %	1 209 592,00 €	1 213 598,00 €
Foncier bâti	42 446 000	1,67 %	682 620,00€	688 997,00€
Foncier non bâti	1 266 000	3,61 %	43 708,00 €	44 024,00 €
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	13 457 000	2,12 %	273 828,00 €	242 552 00 6
Fiscalité professionnelle de zone (FPZ)	315 600	22,30 %	70 385,00 €	343 553,00 €
TOTAL			2 280 133,00 €	2 290 172,00 €

# La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Impôts	Bases prévisionnelles 2020	Taux 2020	Produits attendus 2020	Produits réellement perçus en 2020
Gérardmer	11 713 838	9,90 %	1 159 670,00 €	
Granges-Aumontzey	1 902 904	9,90 %	188 388,00€	
Xonrupt-Longemer	2 239 398	8,84 %	197 962,00 €	
Le Tholy	1 307 046	8,84 %	115 543,00 €	
Rehaupal	117 470	8,32 %	9 774,00 €	
Liézey	308 645	8,32 %	25 679,00 €	
Le Valtin	120 577	8,32 %	10 032,00 €	
Champdray	134 533	8,32 %	11 193,00 €	
Tendon	313 995	8,32 %	26 124,00 €	
La Bresse / Cornimont /	11 371 417	9,48 %	1 078 010,00€	
Ventron / Thiéfosse / Saulxures-sur-Moselotte	259 383	4,74 %	12 295,00 €	
TOTAL			2 834 670,00 €	2 848 652,00 €

# 5 • Les ressources humaines : Organigramme



### 5 • Les ressources humaines : Formations

### **OBJECTIFS**

En 2020, la CCHV a engagé 1970 € pour la formation des agents des services RAM, taxe de séjour, ordures ménagères et 10 600 € pour la formation qualifiante de son Encadrant Technique d'Insertion.

### **FORMATIONS SUIVIES EN 2020**

### Pôle Administration générale :

- 12 formations.
- 15 agents.
- 24 jours.

### Pôle Développement économique, aménagement du territoire, environnement :

• Aucune formation.

### *Pôle Sports, Loisirs, Culture :*

- 10 formations.
- 11 agents.
- 23 jours.

### Pôle Services à la population :

- 11 formations.
- 24 agents.
- 23 jours.

### Pôle Déchets:

- 5 formations.
- 5 agents.
- 14 jours.

NB : En raison de la crise sanitaire de la COVID-19, 50 formations ont été annulées en 2020.

### FORMATIONS SPÉCIFIQUES

- Formations d'intégration :
   3 agents pour une durée totale de 20 jours.
- Tests d'orientation :2 agents en catégorie B, 2 agents en catégorie C.
- Préparations au concours : 2 agents.

### **FORMATIONS EN INTRA**

- Manager le changement : 14 agents / 2 jours.
- **SST Recyclage (1**ère **session):** 7 agents / 1 jour.
- SST Recyclage (2ème session): 9 agents / 1 jour.

### Quelques chiffres clés :

Nombre de bulletins de paie calculés en 2020 : 1279.

Nombre d'arrêtés établis en RH en 2020 : 514.

Nombre de courriers RH établis en 2020 : 297.

Nombre de délibérations RH votées en 2020 : 26.

Nombre de dossiers de promotion interne déposés en 2020 : 2.

Agents entrés en 2020 : 10 dont 2 agents en insertion.

Agents sortis en 2020 : 20 dont 6 en insertion.

Nombre de personnes nommées stagiaires en 2020 : 5.

Nombre de personnes titularisées en 2020 : 8.

### 5 • Les ressources humaines : CTP et CHSCT

En 2020, le Comité Technique Paritaire (CTP) et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) ont travaillé sur la crise sanitaire de la COVID-19 avec, notamment, les protocoles sanitaires à mettre en œuvre au sein de la collectivité, le plan de formation, l'extension du RIFSEEP mais aussi sur la scission de la communauté de communes prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### **MEMBRES DU CTP** (après renouvellement de juillet 2020)

### Présidé par HOUOT Didier

REPRÉSENTANTS AGENTS					
Représentants titulaires	Représentants suppléants				
CLERC Muriel	BEAUSIRE Éric				
CLAUDE Christophe	HUMBERT Dominique				
PIERRAT Sandra	MATHIEU Pascal				
SAGER Jean David	PIERRAT Laetitia				
ZUANELLA Mathieu	RAVELO Elio				

REPRÉSENTANTS ÉLUS					
Représentants titulaires	Représentants suppléants				
HOUOT Didier	BACHELARD Alexis				
BONNOT Élisabeth	GEHIN Martine				
HUMBERT Stanislas	GRANDEMANGE Érik				
LAGARDE Patrick	VANSON Brigitte				
MATHIEU Jérôme	VAXELAIRE Hervé				

### MEMBRES DU CHSCT (après renouvellement de juillet 2020)

### Présidé par LAGARDE Patrick

REPRÉSENTANTS AGENTS					
Représentants titulaires	Représentants suppléants				
CLERC Muriel	BRIOT Tifany				
HUMBERT Dominique	GERARDIN Natacha				
RAVELO Elio	JAILLANT Jean-Paul				
ROUILLON Claude	MATHIEU Pascal				
ZANINI Karine	SAGER Jean-David				

REPRÉSENTANTS ÉLUS					
Représentants titulaires	Représentants suppléants				
LAGARDE Patrick	BACHELARD Alexis				
BONNOT Élisabeth	GEHIN Martine				
HOUOT Didier	GRANDEMANGE Érik				
HUMBERT Stanislas	VANSON Brigitte				
MATHIEU Jérôme	VAXELAIRE Hervé				

# En 2020, le CTP s'est réuni 5 fois :

- Le lundi 10 février.
- Le lundi 15 juin.
- Le lundi 7 septembre.
- Le lundi 9 novembre.
- Le mardi 8 décembre.

# Le CHSCT s'est réuni 3 fois :

- Le lundi 7 septembre.
- Le lundi 9 novembre.
- Le mardi 8 décembre.

# 6 • Le conseil de développement : Présentation générale

### **OBJECTIFS**

Les Conseils de développement, constitués de membres **bénévoles issus de la société civile,** sont des instances de consultation et de proposition sur les orientations majeures des politiques publiques locales.

Ils sont l'un des moteurs essentiels de la démocratie participative. Le Conseil de Développement de la CCHV est composé de 36 membres et d'une Présidente.

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

La commission « zéro déchets » a présenté ses travaux au bureau communautaire et à la commission ordures ménagères le 12 février, accompagnés d'un document d'information qui a été transmis à l'ensemble des élus du conseil communautaire.

Les membres du conseil de développement ont également souhaité réaliser un document bilan de leurs travaux depuis la mise en place du conseil de développement en octobre 2017. Un document a été réalisé par les services de la CCHV et validé par le conseil de développement. Il a été imprimé et mis à disposition du public dans les Mairies, à la CCHV (site internet...).

### Commission ZÉRO DÉCHET du Conseil de Développement de la Communauté de Communes des





# Comment réduire la production de déchets sur le territoire de la CCHU?

- Pour préserver notre environnement et nos paysages
- Pour lutter contre le gaspillage
- Pour réduire les coûts induits par l'élimination industrielle de ces déchets pour la collectivité, les entreprises et les particuliers

### **COÛT / FINANCEMENT**

Élaboration du livret « zéro déchets » : 2 000 €.

Le conseil de développement continue ses travaux.
Il est associé aux différents temps d'échanges autour des projets de la CCHV.
Notamment le plan paysage intercommunal de lutte et d'adaptation au changement climatique et le plan climat Air Energie territorial.

# 6 • Le conseil de développement : Membres du conseil

### **PRÉSIDENTE**

FERRY Éliane (Gérardmer)

### **MEMBRES**

ANTOINE Laurent (Cornimont)

AUBRIAT Michel (Rochesson)

CHOFFEL Claire (Basse-sur-le-Rupt)

CLEMENCE Catherine (La Bresse)

**CLIMENT Monique (Cornimont)** 

COMOLI-JUILLARD Catherine (Ventron)

DEL PIERO Hervé (Sapois)

**DEVOILLE Carine (La Bresse)** 

DIDIER François (Vagney)

DIDIER Roland (Saint-Nabord)

DUBROEUQ Gilles (Saulxures-sur-Moselotte)

DUC Dominique (Vagney)

DUVAL Stéphane (Gérardmer)

**GEHIN Lydie (Rochesson)** 

GRANDEMANDE Erik (Saulxures-sur-Moselotte)

HANTZ Dominique (Cornimont)

GROSJEAN Benjamin (Basse-sur-le-Rupt)

JACQUEMIN-WALAS Dominique (Le Tholy)

JEANGEORGES David (Saulxures-sur-Moselotte)

LALEVEE Rémy (Le Tholy)

LARROUTIS Xavier (Gérardmer)

LEMAIRE Franck (Gérardmer)

MARINHO Jean-Louis (Vagney)

MENGIN Pierre (La Bresse)

MOUGEL Marie-Claire (Cornimont)

PIERREL Hervé (La Bresse)

PIERREL Jean (Thiéfosse)

PIERROT Emmanuel (Basse-sur-le-Rupt)

RIVET Marc (Gérardmer)

ROCHAT Myriam (Gérardmer)

TRIBOULOT Sylvie (Gérardmer)

VALDENAIRE Jean-Christophe (Basse-sur-le-Rupt)

VALENTIN Claude (Gérardmer)

VAUBOURG Aurélien (Basse-sur-le-Rupt)



# 6 • Le conseil de développement : Bureaux et commissions

### LE BUREAU DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le bureau du Conseil de développement se compose des personnes suivantes :

- FERRY Eliane, Présidente (Gérardmer).
- JACQUEMIN-WALAS Dominique, Vice-Présidente (Le Tholy).
- AUBRIAT Michel (Rochesson).
- CHOFFEL Claire (Basse-sur-le-Rupt).
- DUBROEUQ Gilles (Saulxures-sur-Moselotte).
- HANTZ Dominique (Cornimont).
- JEANGEORGES David (Saulxures-sur-Moselotte).
- LEMAIRE Franck (Gérardmer).
- MOUGEL Marie-Claire (Cornimont).
- VALENTIN Claude (Gérardmer).
- VAUBOURG Aurélien (Basse-sur-le Rupt).

NB: Un membre a démissionné au cours de l'année 2020.



FERRY Éliane Présidente



JACQUEMIN-WALAS Dominique Vice-Présidente

### LES COMMISSIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Les commissions travaillent en complète autonomie et se réunissent autant de fois que nécessaire :

- Commission Aménagement du territoire et développement économique.
- Commission Pas d'eau, pas d'avenir.
- Commission Services à la population, sports, loisirs, culture.
- Commission Tourisme.
- Commission Zéro Déchet.

# **LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2020**





# 7 • Économie : Relais des Bûcherons

### **OBJECTIFS**

L'ancien café-épicerie situé à Liézey a été réhabilité afin de redynamiser le centre du village, en y installant une nouvelle activité et de nouveaux services (logements locatifs). L'établissement a été aménagé de façon à pouvoir créer une activité de restauration, de débit de boissons, de vente de produits de proximité, de produits locaux et pour proposer des services de base non assurés à proximité.

location (F2 et F3) ont été occupés toute l'année.

Les deux logements en

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

Suite à la fin de la précédente gérance (fin octobre 2019), les conditions de location-gérance ont été revues, en tenant compte de l'expérience passée. La CCHV a été accompagnée par le cabinet d'avocat ACD (Epinal). Les évolutions du contrat ont principalement porté sur la redevance liée à l'exploitation du fonds de commerce et sur les possibilités d'acquisition de ce dernier.

Le nouveau contrat de location gérance, sur la base de ces nouvelles dispositions, a été validé en conseil communautaire en janvier 2020.

Un appel à candidatures a été lancé du 31 janvier au 31 août 2020.

- Nombre de dossiers retirés : 45.
- Nombre de visites : 5 (dont 4 sans suites).
- 3 candidatures ont été déposées.

Aucune candidature n'a apporté satisfaction.

Compte tenu du contexte sanitaire, de la forte incertitude relative aux conditions d'ouverture des commerces et restaurants, la démarche a été mise en attente.



# 7 • Économie : Site de Lansauchamp

### **OBJECTIFS**

Installation de nouvelles activités artisanales ou commerciales sur le territoire dans le but de dynamiser le tissu économique.

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

- Préparation à la location de la dernière cellule commerciale (magasin de vente de marbre à destination des professionnels, installation prévue au premier semestre 2021).
- Installation du Relais Assistantes Maternelles (RAM) dans le bureau situé au 1er étage du bâtiment.
- Divers travaux d'entretiens.
- Recrutement d'un prestataire pour évaluer l'état du bâtiment du bâtiment annexe au bâtiment principal (ancienne menuiserie MMS). L'immeuble sera vendu au plus offrant.



Installation du RAM de la CCHV sur le site de Lansauchamp

# 7 • Économie : Friches industrielles

### **OBJECTIFS**

- Gérer et requalifier les friches industrielles.
- Optimiser l'espace.
- Préserver le patrimoine bâti et paysager.
- Recréer des espaces, en centre bourg, d'activités économiques, touristiques, agricoles, de logement, de services...

### **Sapois** (friche CEF)

Prestataires (dans le cadre d'une convention de partenariat Etablissement Public Foncier de Lorraine / Commune de Sapois / CC des Hautes Vosges)

EODD : en charge des études « sites et sols pollués ». Groupement Ici et Là / DigitalePaysage / Artelia : en charge des études techniques et d'aménagement.

### **Coût et financement:**

Montant total des dépenses réalisées : 96 128,53 € TTC.

EPFL: 76 902,83 €.

Commune de Sapois : 9 612,85 €.

CCHV: 9 612,85 €.

3 scénarii de requalification du site ont été proposés. Le scénario retenu a été présenté en Comité de Pilotage en mars 2020 et au mois de novembre 2020 en réunion plénière, réunissant les nouvelles assemblées (conseil municipal et conseil communautaire) suite aux dernières élections. Sur la base de la programmation technique et financière, un travail va être engagé en 2021 afin d'affiner techniquement et financièrement le projet, de priorier et de phaser les interventions envisagées sur les différents volets (habitat / activités économiques et touristiques / renaturation).

### **Rochesson** (friche GAT)

La commune de Rochesson a fait l'acquisition en 2018 d'une ancienne friche industrielle en centre bourg, à proximité du village et du Bouchot. Des pistes et projets de requalification ont été émis localement (commune, association, partenaires techniques).

En lien avec les partenaires mobilisés (CAUE des Vosges et Parc naturel régional des Ballons des Vosges), la CCHV accompagne la commune dans sa démarche. Cette dernière nécessite d'identifier et/ou de préciser les besoins de la commune, de définir une vision pour le site, des vocations attendues (économiques, culturelles, cadre de vie...), en tenant compte des dynamiques locales (projet associatif notamment). Des diagnostics techniques et environnementaux seront à envisager pour vérifier que les orientations retenues pour le site soient possibles.

Afin d'engager méthodiquement la requalification sur site, d'identifier précisément les risques et enjeux à considérer, le dispositif d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) « Friches » de la Région Grand Est a été sollicité en octobre 2020.

Les travaux réalisés dans le cadre de l'élaboration du schéma intercommunal de développement économique et touristique sont venus enrichir les ressources des bureaux d'études pour définir les scénarii de requalification.

L'objectif étant d'avoir une cohérence entre les projets de requalification et les besoins du territoire d'une part, et une cohérence géographique d'autre part.

# 7 • Économie : ZAE des Grands Prés - Vagney

### **OBJECTIFS**

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, la CCHV poursuit une dynamique d'accueil des entreprises pour permettre à des entreprises de s'installer sur le territoire intercommunal et maintenir sur le territoire des entreprises en développement, à la recherche de foncier.

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

La CCHV est propriétaire des parcelles AN 38 (achat en 2012) et AN 39 (achat en 2014) sur la Zone d'Activité Économique des Grands Prés à Vagney. Les parcelles sont en vente depuis 2015. Un marché de travaux pour l'aménagement de la zone (voirie, réseaux) a été attribué à l'entreprise PEDUZZI début 2019.

### 2 lots sont attribués (délibération vente):

- Lot 3: SARL EV-I (Sapois), M. DAMIEN, d'une surface de 1785m<sup>2</sup>.
- Lot 4: SARL LDC2I (Vagney), M. LEBRUN, d'une surface de 1478m<sup>2</sup>.

Le démarrage des travaux a été sollicité auprès de l'entreprise, mais les terrains restent clôturés et occupés par des animaux. La CCHV a engagé de multiples tentatives de rencontres, d'échanges avec le propriétaire, puis de mise en demeure, en vain. Une procédure de référé a été engagée, avec l'accompagnement d'un avocat spécialisé.

Dès que possible, la reprise des travaux sera ordonnée, pour une viabilisation des terrains, puis une commercialisation au prix de vente de 10€ HT / m² (fixé par le conseil communautaire le 26 juin 2019).

### PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

Dépenses (€ HT)		Recettes		
Acquisition dos torrains	97 179,89 €	Dotation d'Équipement	E2 C20 E	
Acquisition des terrains	97 179,89€	des Territoires Ruraux	53 638 €	
Aménagement des terrains	148 013,90 €	Vente terrains	131 380 €	
		CCHV	60 175,79 €	
TOTAL	245 193,79 €	TOTAL	245 193,79 €	

Deux parcelles sont disponibles à la vente :

• Lot 1:3833m<sup>2</sup>.

• Lot 2: 6042m<sup>2</sup>.

# 7 • Économie : Déploiement de la fibre optique

### **OBJECTIFS**

- Donner accès aux usages numériques à tous les citoyens.
- Renforcer la compétitivité des entreprises.
- Rendre possible la modernisation des services publics en apportant un accès à Internet performant (établissements scolaires, hôpitaux, maisons de santé, maisons de l'emploi...).

Le déploiement du Très Haut Débit en Région Grand-Est s'intègre dans le Plan France Très Haut Débit (plan national) lancé en 2011.

Le Conseil Régional assure la maîtrise d'ouvrage du projet. Il a signé le 25 juillet 2015 un contrat de délégation de service public pour la conception, l'établissement, l'exploitation et la commercialisation du THD pour une durée de 35 ans avec la société LOSANGE. La Communauté de Communes des Hautes Vosges prend en charge financièrement 2 904 000 € sur 5 ans.

Le Conseil Départemental, dans le cadre de son Plan d'Aménagement Numérique, et d'un contrat passé avec la CCHV, subventionne le projet sur 5 ans à hauteur de 70 % soit 2 032 800 €.

La société LOSANGE DEPLOIEMENT est le maître d'œuvre du chantier et est chargée pour le compte de LOSANGE de la relation avec les entreprises de travaux qui assurent le déploiement de la fibre.

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

Le déploiement s'est finalisé sur les communes de Cornimont et de Saulxures-sur-Moselotte. Le contexte sanitaire a toutefois conduit la Région Grand-Est et LOSANGE à revoir leur calendrier de déploiement sans pour autant différer la date de finalisation du déploiement à l'échelle régionale. Un courrier a été envoyé en ce sens aux communes.

Les confinements n'ont pas permis d'organiser les réunions publiques habituellement proposées dans les communes où le déploiement est en cours d'achèvement.

### **COÛT / FINANCEMENT**

**Dépenses :** 2 904 000 € sur 5 ans.

Recettes: subventions du Conseil Départemental des

Vosges de 70 %, soit 2 032 800 €.



# 7 • Économie : Accompagnement des entreprises

### **OBJECTIFS**

Dans le cadre de sa mission de structuration du « guichet unique », la CCHV s'est fixée pour objectif d'accompagner et d'orienter au mieux les entreprises pour toute demande : demandes d'aides, recherche de locaux ou de terrains, demande de renseignements dans le cadre de la crise sanitaire.

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

### 40 entreprises ont pu être renseignées et accompagnées pendant l'année :

- 13 entreprises dans le cadre du COVID-19 : accompagnement dans le cadre du Fonds Résistance et vers l'ensemble des dispositifs existants.
- 19 entreprises dans le cadre de projets : orientation vers les services techniques de l'Etat ou les financeurs, accompagnement pour la procédure à suivre dans le cadre des aides à l'immobilier d'entreprises.
- 6 entreprises accompagnées dans le cadre de la recherche de locaux ou de terrains.
- 3 entreprises pour d'autres demandes.

Les demandes concernent des entreprises dont les secteurs d'activités sont très variés, allant de l'entreprise industrielle aux professionnels de santé en passant par des agriculteurs.

Une visite de l'entreprise FERTIL à Le Syndicat a également eu lieu le 16 décembre 2020 en présence de financeurs et des services de la DREAL dans le cadre de l'accompagnement d'un projet d'extension de l'entreprise et de la mise en place d'un atelier ESAT. L'accompagnement est en cours.

# 7 • Économie : Délégation d'aides aux entreprises

### **OBJECTIFS**

La Loi NOTRe du 07/08/15 a attribué aux EPCI une compétence pleine et entière pour définir les aides ou régimes d'aides en matière d'investissement immobilier d'entreprises et de location de terrains ou immeubles.

La compétence tourisme est une compétence partagée entre les EPCI, les Départements et les Régions.

La Région est exclusivement compétente pour la définition des régimes d'aides, mais aussi pour l'octroi des aides de droit commun en faveur de la création ou extension d'activités économiques ; Les EPCI sont compétents en matière d'aide à l'immobilier d'entreprises.

Le Préfet a également demandé de stopper la politique départementale aux investissements touristiques, rentrant selon lui dans le cadre des aides à l'investissement immobilier d'entreprises ;

Le législateur a considéré que la compétence d'octroi d'aides à l'immobilier d'entreprises pouvait être déléguée par l'EPCI au Conseil Départemental.

La délégation comprend la gestion administrative, comptable et financière de la demande de subvention. Par la délégation, il est proposé de mettre en place un cofinancement qui prendra la forme d'une subvention directe qui sera versée à l'entreprise, à hauteur de 80 % par le Département et 20 % par la CCHV.

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

15 dossiers d'investissements touristiques et 1 dossier économique ont été instruits par le Conseil Départemental et validés par les comités de suivi en 2020 pour un total de 285 940 € de subventions. La CCHV intervient pour 20 % de ces versements, soit un montant de 57 098 €.

Une quarantaine de dossiers touristiques et une vingtaine de dossiers économiques sont toujours en cours d'instruction.

### **COÛT / FINANCEMENT**

Il est prévu dans la convention CD88/CCHV que le Conseil Départemental avance l'intégralité de la subvention au porteur de projet.

72 060 € ont été versés au titre du remboursement des aides de 2019.

La CCHV rembourse l'année N+1 le Conseil Département à hauteur de 20 % des sommes engagées lors de l'année N.

## 7 • Économie : Fonds Résistance

### **OBJECTIFS**

Dans le contexte sanitaire actuel, la Région Grand Est, les départements, les EPCI et la Banque des Territoires ont souhaité se mobiliser conjointement pour apporter une solution adaptée aux entreprises et aux associations qui présentent un besoin de Trésorerie impacté par la COVID-19.

Une enveloppe de 287 544 €, abondée équitablement par la Région, le Conseil Départemental, la CCHV et la Banque des Territoires a été mobilisée pour venir en soutien aux entreprises, entreprises agricoles impactées par la COVID-19 ou par des aléas climatiques et aux associations employeuses.

Le fonds Résistance est un fonds de dernier recours qui se présente sous la forme d'une avance remboursable de 2 000 à 20 000 € (porté à 30 000 € dans certains cas) avec un différé de remboursement de 3 ans. Ce fonds est accessible à ce jour jusqu'au 30 juin 2021.

### **COÛT / FINANCEMENT**

La CCHV contribue à ce fonds à hauteur de 71 886 € sur la base de 2 € par habitant.

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

Les demandes sont instruites par la Communauté de Communes et validées par un comité d'engagement composé des différents financeurs.

En 2020, 5 dossiers ont été validés sur le territoire par le comité pour un montant total attribué de 54 510 €. Cela représente une consommation de 19 % de l'enveloppe. 4 dossiers ont été jugés irrecevables (manque de justificatifs ou mauvaise santé financière de l'entreprise antérieure à la crise sanitaire de la COVID-19).

De façon générale, une veille a été assurée par le service « Développement Économique » de la CCHV, à la disposition des entreprises et associations fragilisées par la crise sanitaire, pour les accompagner, les renseigner sur les mesures de soutien mises en place.



# 8 • Aménagement du territoire : Conseils en architecture

### **OBJECTIFS**

- Conseiller concrètement et « à domicile » le particulier porteur de projet.
- Sensibiliser les élus locaux aux enjeux d'évolution de leur cadre de vie bâti et contribuer à la mise en œuvre des plans paysages.

**OBJETS DES PERMANENCES CAUE** 

Aménagements intérieurs

Projets professionnels (gîtes, bâtiments agricoles,

auberges, projets

touristiques)

• Conforter les acquis professionnels des services techniques municipaux en développant dans leur pratique quotidienne l'esprit d'analyse critique, le questionnement et l'anticipation.

### **COÛT / FINANCEMENT**

Coût 2020 : 6 840 €.

### **Subvention:**

Département des Vosges : 2 000 €.

# Travaux extrineurs (toitures, façades, terrasses) 22% Constructions neuves 11% Constructions neuves 11% Rénovations globales bâtis annuel services a constructions neuves Renovations globales bâtis annuel services a constructions neuves Renovations globales bâtis annuel services a constructions neuves 14%

Les permanences/conseils visent à guider les porteurs de projets individuels dans le domaine de la construction, de l'aménagement ou de la rénovation par des exigences qualitatives qui contribuent à valoriser le cadre de vie collectif.

Le CAUE des Vosges anime, en amont des demandes d'autorisations administratives, une démarche d'accompagnement conseil aux projets privés de construction, de réhabilitation ou d'aménagement.

À l'issue de chaque rendezvous, un compte-rendu est transmis.

# 8 • Aménagement du territoire : Conseils en architecture

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

En 2020, les élus communautaires ont, dans le cadre d'une convention, pérennisé pour 3 ans le service. Deux architectes apportent leurs conseils aux habitants des 22 communes. 33 permanences-conseil ont eu lieu sur le territoire :

**CORNIMONT :** Réhabilitation d'une ancienne grange en maison d'habitation, ravalement de façade et problème d'humidité, rénovation d'une maison.

**GÉRARDMER:** Rénovation d'une maison, rénovation d'une maison et reconstruction d'un hangar, amélioration des ouvertures dans un appartement sous combles.

**GERBAMONT:** Adjonction d'une terrasse couverte à une maison d'habitation, rénovation d'une ancienne résidence secondaire et construction d'une annexe, réalisation d'une maison individuelle en auto-construction.

**GRANGES-AUMONTZEY:** Rénovation d'une maison.

**LA BRESSE:** Projet de carport, rénovation d'une ferme en gîte touristique, problème d'Humidité dans une maison individuelle, réflexion sur l'implantation de panneaux photovoltaïques.

**LE THOLY:** Réhabilitation d'une maison ancienne, rénovation des façades et réaménagement intérieur d'une maison d'habitation.

**ROCHESSON:** Aménagement d'un studio.

**SAULXURES-SUR-MOSELOTTE:** Réaménagement d'une petite maison isolée, acquisition d'un terrain communal pour construction de logements seniors, deux rénovations d'une ferme en résidence principale, visite complémentaire, poursuite de la réhabilitation d'un ancien corps de ferme, construction d'une maison.

**SAPOIS :** Construction d'une véranda, extension d'une petite ferme transformée en maison, rénovation d'une ancienne ferme.

**TENDON:** Transformation d'un ancien bâtiment agricole en résidence principale.

**VAGNEY:** Deux destructions et reconstructions d'une annexe, visite complémentaire.

**VENTRON**: Reconstruction d'un site commercial à vocation touristique.

**XONRUPT-LONGEMER:** Réparation de désordres sur les façades d'une maison individuelle.

# 8 • Aménagement du territoire : Espace Info Energie (EIE)

### **OBJECTIFS**

Les permanences Info Énergie sont un service de conseil gratuit et personnalisé pendant lesquelles le conseiller :

- Dispense des conseils sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables : travaux d'isolation, de chauffage, de rénovation.
- Présente les équipements et matériaux disponibles sur le marché.
- Informe et peut réaliser des simulations sur les aides existantes.
- Réalise des calculs afin de faciliter le choix entre différentes solutions et peut réaliser un bilan thermique simplifié.
- Oriente et accompagne les usagers vers les dispositifs et organismes, bureaux d'études ou entreprises susceptibles d'intervenir dans le domaine technique concerné par la demande.

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

En 2020, 22 permanences ont eu lieu sur le territoire de la CCHV dans les 3 lieux d'accueil :

Lieu de permanences	Nombre de rendez-vous en permanences en 2020
Cornimont	22 rendez-vous en présentiel et de
Gérardmer	nombreuses adaptations liées à la
Vagney	crise sanitaire COVID-19

### **COÛT / FINANCEMENT**

Coût annuel: 712,80 €.



La mission de l'Espace INFO-ENERGIE est d'assurer un service d'information, de conseil gratuit, neutre et objectif, en donnant la priorité à la maîtrise de l'énergie principalement dans le bâtiment.

Le conseiller INFO-ENERGIE est à la disposition du public pour répondre aux questions sur :

- la conception du logement.
- l'isolation et la ventilation.
- le chauffage et l'eau chaude sanitaire
- les énergies renouvelables.
- le transport.
- les aides financières et déductions fiscales.

2020 marque également la fin du conventionnement avec la Maison de l'Habitat et de l'Energie de la Déodatie au 31 décembre.

# 8 • Aménagement du territoire : Programme Habiter Mieux

### **OBJECTIFS**

En lien avec l'Agence National de l'Habitat (ANAH), la CCHV participe au programme Habiter Mieux qui permet aux habitants du territoire d'obtenir une aide financière (sous condition de ressources du foyer), ainsi que d'un accompagnement personnalisé, pour les travaux de rénovation énergétique.

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

La Communauté de Communes des Hautes Vosges s'est engagée dans la mise en œuvre d'un protocole territorial « Habiter Mieux », dans le cadre d'une convention annuelle avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) sur la période 2019-2020. La CCHV a participé au financement de 42 dossiers. La part versée par l'intercommunalité s'élève ainsi à 17 900 €.

2019	Dossiers Modestes	Aide de la collectivité par dossier	Dossiers Très Modestes	Aide de la collectivité par dossier	Dossiers couplés Energie et Autonomie	Aide de la collectivité par dossier
Objectifs	27	250€	73	500€	10	600€
Nombre de dossiers engagés		14		24	4	
Taux de réalisation	52 %		33	3 %	40	%
Taux de réalisation	38 %					

La CCHV et l'ANAH ont eu la possibilité de préfinancer 100 % des aides accordées. En effet, une convention avec la société PROCIVIS (société qui avance les fonds pour les particuliers) a été signée en 2020 et permet aux propriétaires de ne plus avancer le montant des subventions accordées.





L'Etat en lien avec l'ANAH et la CCHV peut financer les travaux s'ils permettent de faire baisser la consommation énergétique d'au moins 25 %.

Un accompagnement est prévu à toutes les étapes du projet.

# 8 • Aménagement du territoire : Dossiers agricoles

### **OBJECTIFS**

Les espaces agricoles font l'objet d'enjeux forts de valorisation d'une montagne vivante où l'activité agricole doit être reconnue, prise en compte, soutenue et confortée dans les grands choix d'aménagement et de développement.

Dans le cadre des plans de paysage de la Communauté de Communes, un travail de réflexion important a été mené avec les agriculteurs du territoire afin de déterminer les enjeux prioritaires s'appliquant aux espaces agricoles et aux friches présentant un intérêt de reconquête. Les critères de choix d'engagement d'actions sur les espaces agricoles croisent des enjeux qui sont à la fois agricoles (activité économique du territoire), environnementaux (qualité des milieux, maintien de la biodiversité) et paysagers (entretien des espaces ouverts).

### **COÛT / FINANCEMENT**

3 dossiers sur terrain communal et 1 dossier privé.

Coût total des travaux engagés par les porteurs de projet : 27 647,45 €.

Subvention Conseil Départemental : 5 882.61 €.





La Communauté de
Communes participe par la
mise en œuvre des plans
paysages et du plan d'action
agricole à la préservation et à
la gestion des paysages qui
constituent une richesse
locale. Les projets de
rénovation pastorale
contribuent au maintien des
paysages ouverts tout en
redonnant un sens à
l'agriculture de montagne.

# 8 • Aménagement du territoire : Dossiers agricoles

Type de dossier	Attributaire	Nature de l'opération	Coût total	<b>Subvention</b> Conseil Départemental	Etat d'avancement
Commune	Cornimont	Remise en état agricole de parcelles Daniel MARTINENT	3 708,75 €	1 113,00 € (24/06/2021)	Soldé
Commune	La Bresse	Remise en état de prairie de la Chaume du Haut Rouan GAEC du SAICHY (4 ha)	12 728,50 €	1406,55€	Dossier préparé par la CCHV et transmis à la Mairie de La Bresse en mars 2020 – recherche de financement par la Mairie avant passage au conseil municipal
Commune	Cornimont	Remise en état de pâture du Pré Cuna phase 2 Corentin JEANDEL (1ha05)	8 001,50 €	2 400,45 €	Dossier préparé par la CCHV et transmis à la Mairie de Cornimont en octobre 2020 – attente passage en conseil municipal
Commune	Gerbamont	Remise en état de pâture de la Butte aux Kerrieux aux Plateaux Ferme MOUGEL (1ha30)	3 208,70 €	962,61€	Dossier préparé par la CCHV et transmis à la Mairie de Gerbamont en novembre 2020 – attente passage en conseil municipal
Commune	Le Valtin	Remise en état agricole de parcelles - Différents projets autour du village – Exploitant Yvan DIDIER			Réflexion communale et phasage par la commune, dépôt de dossier à venir
Privé	Rehaupal	Remise en état agricole de parcelles - Pré du CHANE – Exploitant Pascale VIRY			Réflexion en cours
Commune	La Bresse	Rénovation d'un parc ovin - Le Pré Didier – Exploitation Ferme de Braquemont			Intervention de défrichement par les élèves du lycée de Mirecourt en 2020

## 8 • Aménagement du territoire : Signalétique d'Intérêt Local (SIL)

### **OBJECTIFS**

- Augmenter l'efficacité et la lisibilité de l'affichage.
- Signaler les services et équipements d'intérêt local, pôles touristiques.
- Mettre en place une charte graphique lisible et harmonieuse sur le territoire.
- Rétablir l'équité entre les différents acteurs économiques au profit de l'économie locale.
- Marquer l'identité du territoire et améliorer la qualité des paysages.
- Préserver le confort et la sécurité de l'usager en déplacement.

#### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

Pour faire suite au schéma directeur réalisé en 2016, les élus communautaires ont souhaité engager en 2017 la mise en place de la signalétique d'intérêt local sur les communes de Basse-sur-le-Rupt, Rochesson, Sapois, Gerbamont, Vagney, Le Syndicat, Cleurie et La Forge. Une convention de groupement de commande a été établie avec la commune de Saint Amé, qui a demandé à réaliser les aménagements avec la CCHV, dans un souci de cohérence. L'accord cadre à bons de commande a été lancé fin 2018 et accordé au prestataire Signaux Girod.

En 2020, les travaux ont été réalisés sur les 8 communes. Des travaux complémentaires seront effectués pour ajouter des mentions oubliées ou des nouveaux projets. Également, un travail préparatoire est effectué pour la mise en place de Relais Info Service (RIS) sur chacune des communes.

### **COÛT / FINANCEMENT**

Coût prévisionnel fourniture, pose et dépose : 204 000 € TTC. Subvention Etat (Fonds de soutien à l'investissement local) : 37 192 €.

**CODE COULEUR:** Les lames blanches signalent des chemins ou lieux-dits, les lames « couleur champagne » signalent les services publics et les lames rouges les commerces et artisans éloignés des axes principaux des communes.



## 8 • Aménagement du territoire : Système d'Information Géographique (SIG)

### **OBJECTIFS**

Un Système d'Information Géographique (SIG) est un outil informatique capable d'organiser et de présenter des données alphanumériques spatialement référencées. Le SIG permet d'acquérir, d'organiser, de gérer, de traiter et de restituer des données géographiques sous forme de plans et cartes (cartographie intuitive et évolutive).

Il s'agit d'un système de gestion qui permet à une intercommunalité de gérer spatialement son activité et celle des communes membres : cadastre, documents d'urbanisme, différents réseaux (AEP (Adduction d'Eau Potable), Assainissement, éclairage public...), PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation), études paysagères, photos aériennes, tournées ordures ménagères...

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

- Accueil d'une stagiaire de niveau Licence de mars à août 2020.
- Les missions confiées ont été l'appui au technicien sur la numérisation des documents d'urbanisme et la mise à jour des différents réseaux des communes.
- Numérisation des réseaux d'adduction à l'eau potable (AEP) de Cleurie, La Forge, Le Syndicat, Rochesson, Tendon, Sapois, Gerbamont.
- Numérisation de l'assainissement de Rochesson, Sapois.
- Numérisation de l'éclairage public de Rochesson, Gerbamont.
- Numérisation du chauffage public de Ventron.
- Numérisation du PLU de Tendon, de la carte communale de Champdray.



### **COÛT / FINANCEMENT**

Maintenance des outils SIG (Geoconcept, Intragéo, GPS) : 10 800 € HT.

Réseau d'adduction à l'eau potable Commune de Le Syndicat

## 8 • Aménagement du territoire : Plan Paysage intercommunal

### **OBJECTIFS**

Un Plan de paysage est un document qui facilite la prise en compte de la démarche paysagère dans les actions locales d'une collectivité grâce à une meilleure connaissance du territoire et des outils opérationnels dédiés. Il s'agit de :

- Permettre une veille des dynamiques paysagères en identifiant les risques et les menaces qui pèsent sur celui-ci.
- Identifier la valeur patrimoniale de certains paysages qu'il convient de préserver afin de maintenir et valoriser l'identité locale d'un territoire.
- Déterminer des actions spécifiques qui permettent une évolution réfléchie, et non subie, en les articulant avec les évolutions sociales, économiques et environnementales observées localement.

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

La réalisation du plan de paysage a été engagée en 2019.

Pour élaborer son plan de paysage, la CCHV est accompagnée par un groupement de trois agences aux compétences variées : Folléa-Gautier (paysage et urbanisme), AIR (transition énergétique et adaptation au changement climatique), Ceresco alimentation (agriculture et sylviculture).

Le diagnostic territorial, mettant en relation le climat, le paysage, les ressources locales et les besoins énergétiques, a été réalisé durant l'année 2020.

Les enjeux et objectifs de qualité paysagère pour un paysage sobre, décarboné et résilient face au changement climatique sont désormais posés.

Cette première phase a montré que l'enjeu du plan est de contribuer à reconstruire progressivement un écosystème local mettant en lumière l'interdépendance qui existe entre les différentes économies (construction, agriculture, forêt, tourisme, industrie), l'énergie et les services aux habitants.



### **COÛT / FINANCEMENT**

Dépenses : 148 425 € HT. Subventions : 104 000 € :

- 30 000 € (Ministère de la transition écologique et solidaire).
- 42 000 € (Conseil Départemental des Vosges).
- 32 000 € (Parc naturel régional des Ballons des Vosges / Programme d'action Région Grand Est).

Le Plan de paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique permettra de :

- Développer une nouvelle approche mettant en évidence les liens entre climat et paysage.
- Rassembler l'ensemble de la population autour des enjeux climatiques.
- Engager la transition écologique du territoire, en veillant à la sobriété énergétique.
- Prendre en compte les activités humaines dans une perspective de développement durable (agriculture de montagne, gestion de l'eau et des forêts, neige de culture...).
- Renforcer l'attractivité du territoire en valorisant le patrimoine naturel et en créant des actions environnementales innovantes.

## 8 • Aménagement du territoire : Plan Paysage intercommunal

La CCHV et le dérèglement climatique : Schématisation des enjeux SECHERESSE ESTIVALE VITESSE D'ÉVOLUTION DU CHAP Déficit de fourrage Friches Risque incendie Consommation foncière Banalisation Affaiblissement des architecturale arbres, sclolytes Déficit en FRAGILISATION DE eau potable L'AGRICULTURE Disparition d'espèces Affaiblissement du lien social **FRAGILISATION** DU CADRE DE VIE FRAGILISATION DE Surfréquentation HABITÉ LA SYLVICULTURE, **Affaiblissement** saisonnière DES FORÊTS ET DES des centres **ESPACES NATURELS** Mobilités individuelles : Pression cynégétique coût, pollution, espaces FRAGILISATION DES publics ACTIVITÉS TOURISTIQUES, INDUSTRIELLES ET AGRO-Mitage, effet banlieue, **ALIMENTAIRES** perte d'identité Artificialisation des sols FRÂICHEUR ESTIVALE, ATRACTIVITÉ communale HINTERS PLUS DOUX Tension sur la ressource en eau Tension sur la ressource en neige ETALEMENT URBAIN Agence Folléa-Gautier paysagistes-urbanistes Novembre 2020

## 8 • Aménagement du territoire : Aménagement du Massif du Fossard

#### **OBJECTIFS**

- Préserver des zones environnementales remarquables.
- Révéler et mettre en récit l'histoire et le patrimoine du territoire.
- Renforcer un tourisme toute saison.
- Renforcer l'offre d'activités de pleine nature (randonnée, vélo).
- Créer du lien avec les structures et équipements existants (voie verte des Hautes Vosges, restaurants, loueurs de vélo...).

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

La Communauté de Communes des Hautes Vosges, la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales (CCPVM) et l'Office National des Forêts (ONF) travaillent collectivement autour d'un projet global, prévoyant dans son ensemble :

- L'aménagement des 8 sites, pour l'accueil du public, à travers la mise en place de divers équipements et mobiliers ainsi que des équipements de sécurisation : site du St Mont, sentier de St Arnould et de la Pierre Kerlinquin, site de Ste Sabine (Croix et Chapelle), site des Roches du Thin, site du Hêtre de la Vierge, site des Cuveaux et site des Cascades (Petite et Grande).
- L'aménagement d'une desserte forestière.
- La mise en place de restrictions relatives à la sécurité et à la préservation du milieu en vue de garantir une desserte favorable à l'accueil du public.

Les aménagements prévus devront permettre d'accueillir, dans de bonnes conditions, le grand public. Ainsi, le site pourra constituer un lieu de visite, de découverte et de randonnée (pédestre, VTT, VVTAE) pour un public notamment familial. Il complétera l'offre touristique locale dans une logique de maillage.

#### En 2020:

Un travail de terrain a été mené au printemps 2020 avec les services des intercommunalités et l'ONF. Des réunions techniques ont été organisées afin d'affiner les questions des sentiers et de leurs balisages avec les partenaires de la randonnée pédestre et VTT. Une convention de coopération a été conclue en octobre 2020 entre la CC des Hautes Vosges, la CC de la Porte des Vosges Méridionales et l'Office National des Forêts. Les prochaines étapes du projet vont consister à travailler sur la conception des parcours, mobiliers et outils d'accueil et de découverte, conditions d'entretien, en vue d'aboutir à un programme opérationnel et un plan de financement.

Un travail de concertation. mené sous la coordination de l'ONF, avec les acteurs locaux concernés par la fréquentation du Massif (ONF, Parc Naturel Régional, CENL, Club Vosgien, Communes, Communautés de Communes, administrations, associations) a abouti en 2017 à un schéma d'accueil du public, s'articulant autour d'un axe traversant, de la réorganisation des circulations et de la valorisation de huit sites d'intérêt patrimonial sur les communes d'Eloyes, Saint-Etienne-lès-Remiremont, Saint-Amé, Le Tholy, Tendon, Le Syndicat, La Forge et Cleurie.

## 9 • Environnement : Chantier d'insertion des éco cantonniers

### **OBJECTIFS**

Le chantier d'insertion, nommé « chantier des éco cantonniers » s'inscrit dans un projet aux objectifs complémentaires : proposer une offre d'insertion aux personnes les plus éloignées de l'emploi pour lesquelles le marché du travail n'est pas accessible immédiatement, contribuer à l'animation d'une politique sociale sur le territoire et mettre en œuvre des actions de valorisation du paysage, du tourisme, de l'éco tourisme, de l'entretien du patrimoine naturel.

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

Les salariés sont employés en Contrats à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) renouvelables jusqu'à 2 ans maximum. Ils sont dirigés par un encadrant technique d'insertion et suivis pendant toute la durée du contrat par une accompagnatrice socioprofessionnelle, qui les rencontre une fois tous les 15 jours pour les aider dans leurs démarches de retour à l'emploi.

Travaux réalisés : réhabilitation des berges de rivières, reconquête du paysage, entretien des équipements intercommunaux (déchèteries, bâtiment technique, chalet de la pêche, relais des bûcherons, aire d'accueil des gens du voyage), participation aux animations du territoire, interventions ponctuelles pour les communes du territoire, développement de projets en interne : création de bacs de fleurs pour les mairies, bancs...

#### Formation des salariés en insertion :

- Une immersion au GAEC des Chalots pour un salarié (68h).
- Une immersion à IDVERDE pour un salarié (28h).
- Une immersion à Est Habitat Conseil pour un salarié (70h).
- Accompagnement code pour un salarié avec Wimoov.
- Formation quotidienne en interne à l'utilisation d'outillages électroportatifs.
- Formation à l'utilisation du logiciel de gestion du temps pour l'ensemble des salariés.
- Médecine préventive pour tous les salariés.

### **COÛT / FINANCEMENT**

Dépenses de Fonctionnement : 207 542,07 €.

Recettes de Fonctionnement : 113 534,52 € (dont 93 110.93 € de l'Etat (aide aux postes) et 18 050,30 € du Département).

En 2020, 14 agents ont été employés dans le chantier d'insertion, 6 salariés sont sortis du dispositif dont 1 sortie dans l'emploi durable (CDD, puis CDI), 1 sortie vers un emploi de transition (CDD de moins de 6 mois), 2 sorties pour maladie et 2 sorties chômage.

## 9 • Environnement : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

### **OBJECTIFS**

Aborder de manière conjointe la prise de compétence en prévention des inondations et la gestion des milieux aquatiques (gestion des ouvrages de protection contre les inondations, gestion de l'écoulement des eaux, gestion des zones d'expansion des crues, gestion de la végétation dans les cours d'eaux) :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique.
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau.
- La défense contre les inondations.
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

**ACTIONS REALISÉES EN 2020** 

Du fait du contexte sanitaire en 2020, le travail commun a été impacté. Néanmoins, plusieurs livrables ont été apportés et les différents partenaires se sont réunis en décembre 2020 pour reprendre cette démarche.

Suite aux deux premières phases d'état des lieux (avril 2019) et la co-construction du scénario de la phase 3 (fin 2019), 2020 a marqué la première proposition de projets de statuts sur la base du scénario retenu fin 2019. Le COPIL de décembre 2020 avait donc pour objet de présenter l'ensemble de la démarche aux nouveaux élus communautaires, d'échanger sur les questions soulevées par les projets de statuts et de définir les adaptations à apporter à ceux-ci.

En 2020, le COPIL retient que le transfert des études, de l'entretien et des travaux « GEMA » sur les cours d'eau, apparait comme étant la meilleure option afin de mutualiser les moyens humains et financiers (en lien avec les travaux « PI »). Il a été aussi convenu de maintenir un niveau de solidarité financière entre les EPCI.

### **COÛT / FINANCEMENT**

Montant HT: 65 625 € / Subvention de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse de 80 %.

Reste à charge partagé entre les EPCI selon une clé de répartition tenant compte du pourcentage de surface de l'EPCI dans le bassin versant de la Moselle Amont et du pourcentage de la population de l'EPCI dans le bassin versant de la Moselle Amont.

Il ressort de cette concertation la volonté de faire évoluer le modèle et la façon dont sont mis en œuvre les programmes de restauration des cours d'eau. Développer un service d'ingénierie en régie et renforcer le lien avec le développement local sont des pistes à étudier pour l'avenir.

## 9 • Environnement: Restauration des cours d'eau

#### **OBJECTIFS**

L'objectif des programmes de restauration de cours d'eau est l'amélioration de la qualité de l'eau par la restauration des fonctionnalités naturelles des cours d'eau : améliorer l'aspect hydraulique (écoulement, lutte contre l'érosion des berges, restauration d'ouvrage...) et restaurer leurs aspects biologiques (traitement de la végétation, lutte contre les espèces invasives...).

### Quatre programmes globaux sont portés par la Communauté de Communes :

- Haute Moselotte et affluents.
- Moselotte et affluents.
- Cleurie et affluents.
- Vologne et affluents (dans le cadre d'un groupement de commandes).

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

En 2020, plusieurs actions ont été menées :

- **Moselotte et affluents :** renforcement de berges suite à un effacement, remplacement d'un ouvrage par un pont-cadre et réalisation de mesures connexes (passage à gué, clôtures...).
- Cleurie, Moselotte et affluents : études d'avant-projet définitif.
- **Haute Moselotte :** tout comme le programme Cleurie, le nouvel APD (novembre 2020) de ce programme est encore à finaliser.
- Vologne et affluents : la DIG (déclaration d'intérêt générale) a été renouvelée en octobre 2020.

### **COÛT / FINANCEMENT**

### Année 4 du programme Moselotte :

• 395 000 € financés à 80 %.

#### Travaux subventionnés à 80%:

- 60 % AERM.
- 20 % Conseil Départemental des Vosges.

## 9 • Environnement : Parcours de pêche

### **OBJECTIFS**

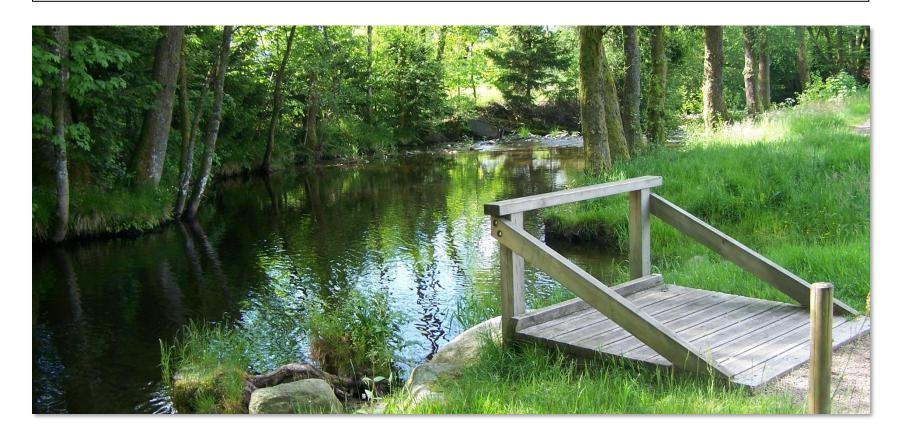
- Assurer la gestion et l'entretien du parcours de pêche accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Valoriser le site.

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

Suite au contexte sanitaire en 2020, seules des mises à disposition du site ont été faites.

L'entretien du site est réalisé par les éco-cantonniers.

Le programme Cleurie intégrera les travaux de réhabilitation du sentier suite aux dommages engendrés par les crues et la création de deux mares pédagogiques (au stade d'étude au sein de l'avant-projet définitif).



## 9 • Environnement: Assainissement non collectif

#### **OBJECTIFS**

- Dépolluer les eaux usées avant de rejoindre le milieu naturel.
- Mieux protéger la santé publique (améliorer la qualité de l'assainissement des maisons, même sécurité d'hygiène entre les gens raccordés à une station d'épuration et les autres).
- Préserver l'environnement (l'eau des ruisseaux, des rivières et des fossés, l'eau des nappes phréatiques).
- Préserver le cadre de vie (éviter les nuisances : odeurs, pollutions).

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

L'opération groupée a été engagée début 2016 sur 9 communes du territoire : Champdray, Gérardmer, Le Tholy, Rehaupal, Tendon, Le Valtin, Liézey, Granges-Aumontzey, Xonrupt-Longemer. Les marchés de travaux ont été attribués fin 2017. 6 lots ont été définis en fonction du type de filière (« filières traditionnelles », filtres compacts, microstations et installations > à 20 Équivalents Habitants) et de la situation géographique des installations. Les travaux ont débuté au printemps 2018 et se sont achevés fin 2019.

### L'année 2020 a été consacrée à :

Réaliser quelques interventions chez des particuliers suite à des réserves émises ou à des désordres constatés depuis l'achèvement des travaux.

À la réalisation des demandes de solde de subventions auprès des partenaires financiers de l'opération (Agence de l'eau Rhin Meuse et Conseil Départemental).

À la facturation du solde de la participation des 90 propriétaires, accompagnée du bilan financier des travaux.

### Bilan financier de l'opération

Dépenses	Montant	Recettes	Montant	
Etudes	40 458,00 €	Subvention	28 320,60 €	
préalables	40 436,00 €	AERM (études)	26 320,00 €	
Travaux	930 479,22 €	Subvention	102 500,00 €	
ITavaux	330 413,22 €	AERM (travaux)	102 300,00 €	
Maîtrise		Subvention		
d'œuvre	43 031,50 €	Département	560 395,18 €	
travaux		(travaux)		
		Reste à charge	322 752,94 €	
		propriétaires	322 132,94 E	
TOTAL	1 013 968,72 €		1 013 968,72 €	

Moyenne coût par installation: 10 800 € TTC

Type d'installation	Nb.	Moyenne du reste à charge
< 7 EH*	74	2 750 €
(74 inst.)	14	2130€
7 EH à < 20 EH	13	5 250 €
(13 inst.)	13	5 250 €
20 EH et >	3	12 750 €
(3 inst.)	3	12 /30 €

Moyenne du reste à charge par propriétaire : 3 500 € TTC

Type d'installation	Nb.	Moyenne du reste à charge
< 7 EH* (74 inst.)	74	2 750 €
7 EH à < 20 EH	13	5 250 €
(13 inst.) 20 EH et >		
(3 inst.)	3	12 750 €

Subventions par installation réhabilitée :

Agence de l'Eau Rhin Meuse: 60% du montant TTC des travaux et de la maîtrise d'œuvre (avec plafond de dépenses).

Conseil Départemental des Vosges : aide forfaitaire de 1 000 € . Dans la limite d'un taux maximum d'aides publiques de 80 %.

## 9 • Environnement: Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

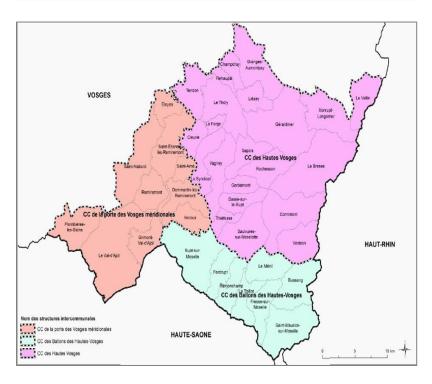
#### **OBJECTIFS**

- Maîtriser la consommation d'énergie.
- Développer les énergies renouvelables.
- Atténuer le changement climatique et s'y adapter.

### **COÛT / FINANCEMENT**

Le PCAET représente un coût de 86 000 € HT à l'échelle des trois territoires, dont 48,66 % pour la CCHV.

Cette dernière bénéficiera de 51,9 % de subventions : 30 % de DETR et 21,9 % du Conseil Départemental.



### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

L'élaboration du PCAET a été engagée en 2019, accompagné du bureau d'études BL EVOLUTION. Le diagnostic territorial (phase 1) a été validé début 2020.

#### L'année 2020 a été dédiée à :

- L'organisation d'une réunion d'information et de formation (en lien avec l'ADEME) à destination des nouveaux élus (suite aux élections municipales et au renouvellement des assemblées) au mois d'octobre à Remiremont.
- La réalisation de la phase 2 (élaboration de la stratégie), avec l'organisation d'ateliers thématiques avec les élus, en novembre à Cornimont.
- La mise en place d'un forum citoyen : http://planclimat-vosges.fr





L'élaboration du PCAET s'effectue dans le cadre d'un groupement de commande entre la CC des Hautes Vosges, la CC des Ballons des Hautes Vosges et la CC de la Porte des Vosges Méridionales.

Les intérêts d'une démarche mutualisée :

- Un territoire d'étude pertinent pour travailler sur les questions environnementales.
- Un même bureau d'études avec une démarche identique.
- Rationalisation des coûts.
- Incitation aux échanges entre les acteurs (politiques, socioprofessionnels, administratifs...) et leur mise en réseau
- Mise en œuvre commune de certaines actions à l'échelle des trois territoires.
- Communication à l'échelle des trois territoires sur des évènements dans le cadre du PCAET.

## 10 • Sports, Loisirs, Culture : Festival des Arts Mélangés

### **OBJECTIFS**

Le Festival des Arts Mélangés est une manifestation culturelle qui a pour but de rendre la culture accessible à tous en milieu rural. Les objectifs sont multiples et notamment de faire émerger du territoire toutes les formes de pratique et de diffusion artistique, des expositions aux arts vivants en passant par la photographie, les arts plastiques/contemporains, les représentations musicales, théâtrales et le cinéma.

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

Le festival, initialement prévu fin mai, a été reporté du 19 au 27 septembre 2020, en raison de la crise sanitaire. 40 animations ont été proposées au grand public durant cette période. Le thème 2020 était: « Notre patrimoine s'anime ».

Environ 1 300 personnes ont été accueillies sur les différentes animations.

Des partenariats ont été développés avec les artistes, les associations, les compagnies de théâtre du territoire et extérieures au territoire, pour proposer un programme riche et varié aux habitants.

Pour la première fois, une compagnie originaire des Alpes était présente pour proposer son spectacle « Arbrité » aux habitants du territoire.

Un partenariat a également été mis en place avec le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, pour proposer un spectacle de la compagnie des clandestines, dans un cadre atypique, le musée du textile à Ventron.

### **COÛT / FINANCEMENT**

Dépenses (animations, communication, distribution) : 28 998,35 €.

Recettes : Subvention CD88 : 3 000 €.



## 10 • Sports, Loisirs, Culture: Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturel (CTEAC)

### **OBJECTIFS**

- Favoriser l'accès de tous à la culture.
- Affirmer la culture comme levier de développement, de cohésion sociale, d'identité et comme espace d'échanges, de création, d'éducation et d'innovation.
- Compléter l'éventail des domaines artistiques présents sur le territoire par une action nouvelle dans un art sous représenté, organiser la diffusion de spectacles, toucher le plus grand nombre d'habitants.

#### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

### 9 projets ont été déposés pour le CTEAC 2019-2020 :

- 3 projets « hors temps scolaire ».
- 6 projets pendant le temps scolaire, dont des projets fédérateurs avec des échanges collèges écoles primaires.

En raison de la crise sanitaire, 2 projets ont été reportés à l'année 2020-2021, et 7 projets ont pu démarrer et aboutir avec des représentations au mois de septembre 2020, lors du festival des arts mélangés notamment.

Pour l'EAC 2020-2021, une résidence de création partagée a été proposée aux établissements scolaires du territoire, sur le thème du Plan Paysage. La compagnie IPAC, originaire de l'ouest vosgien a été retenue dans ce cadre, après consultation et entretien sur la base d'un cahier des charges rédigé en collaboration avec la DRAC, l'Education nationale et le Conseil Départemental.

Un nouveau Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturel devait être signé au mois de décembre 2020, pour une durée de 3 ans. En raison de la scission à venir, les partenaires ont proposé un avenant d'un an, jusqu'à la création des deux nouveaux territoires.

### **COÛT / FINANCEMENT**

374h30 artistes financées par la DRAC soit 18 725 €. Aide du Conseil Départemental des Vosges : 8 000€.

### Participation de la CCHV:

Projets et transports : 12 876,90 €.

## 10 • Sports, Loisirs, Culture: Cinéma

### **OBJECTIFS**

Le cinéma l'Entr'actes est un équipement culturel financé par la Communauté de Communes. Il est géré par l'association Vagney-Loisirs, qui s'appuie sur la présence d'un projectionniste, salarié de la CCHV, mis à disposition.

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

En 2020, 3638 entrées ont été enregistrées, dont 3 277 entrées publiques et 361 entrées scolaires.

68 films tout public ont été programmés, pour un total de 117 séances. 4 séances ont été dédiées aux scolaires.

En raison de la crise sanitaire, le cinéma a été fermé du 17 mars 2020 au 9 juin 2020, et depuis le 28 octobre 2020. Lors de la réouverture au mois de juin, un protocole sanitaire a été mis en œuvre, et la jauge d'accueil a été réduite.

Des travaux de mises aux normes sécuritaires ont également été entrepris, suite au passage de la commission de sécurité départementale. Une étude de faisabilité pour la réhabilitation du cinéma sur son site actuel a été menée.



### **COÛT / FINANCEMENT**

Dépenses de fonctionnement : 57 277,95 €. Recettes de fonctionnement : 8 789,52 €.

Dépenses d'investissement : 41 172,59 €. Recettes d'investissement : 6 926,46 €.





## 10 • Sports, Loisirs, Culture : Médiathèque

### **OBJECTIFS**

La médiathèque est un établissement intercommunal, qui a ouvert ses portes en septembre 2013. Structure publique, l'accès y est libre et gratuit (visite et consultation sur place de documents). Elle accueille les adultes, les enfants et les jeunes dans des espaces dédiés, ainsi que les groupes scolaires et les personnes en séjour touristique.

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

En raison de la crise sanitaire, la médiathèque a été fermée au public du 17 mars 2020 au 9 juin 2020. Durant le mois de mai 2020, un service de click and collect a été proposé aux usagers, tout comme au mois de novembre 2020, durant le 2ème confinement. La médiathèque a pu ouvrir au public dès le 28 novembre 2020, avec un fonctionnement adapté au protocole sanitaire.



La médiathèque compte **2 354 inscrits actifs** (tout type d'adhésion, et toute provenance - lecteurs ayant une adhésion valide l'année renseignée), dont **177 nouvelles inscriptions en 2020**.

La Médiathèque a enregistré 35 355 prêts pour l'année 2020.

Un service de portage de livres à domicile a également été mis en place à partir du mois de mai 2020, pour les usagers qui ne voulaient ou ne pouvaient pas se déplacer.

Par ailleurs, des animations ont eu lieu durant l'année, en jauge réduite, et principalement en juillet et en août. Sur les périodes de confinement et de fermeture, les animations ont principalement eu lieu en visio-conférence, avec inscription préalable pour l'envoi du lien de connexion.

### **COÛT / FINANCEMENT**

Dépenses de fonctionnement : 244 745 €. Recettes de fonctionnement : 19 350 €.

Dépenses d'investissement : 57 160 €. Recettes d'investissement : 5 058 €.





## 10 • Sports, Loisirs, Culture: Piscine

### **OBJECTIFS**

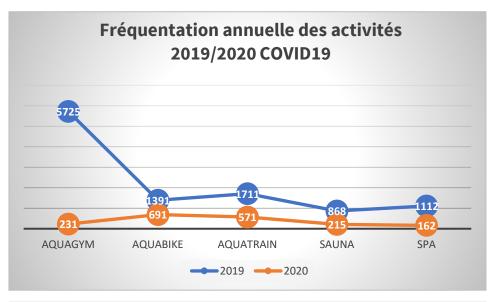
- Assurer l'enseignement de la natation aux scolaires.
- Accueillir tous les publics (nageurs, non-nageurs, sportifs, non-sportifs).
- Maintenir en état de bon fonctionnement de l'équipement.
- Proposer des activités variées, adaptées à l'âge, à la condition physique et aux envies du public.

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

En raison de la crise sanitaire, la piscine a été fermée du 17 mars au 30 juin 2020, et n'a pu rouvrir ses portes que fin juin.

Le protocole sanitaire mis en œuvre a permis de maintenir des activités grand public à jauge réduite jusqu'au 29 octobre 2020, puis l'accueil des écoles, des personnes handicapées, des personnes sur présentation d'un certificat médical indiquant une affection de longue durée, ainsi que les sportifs de haut niveau et les personnes devant s'entrainer pour passer un diplôme ou un concours.

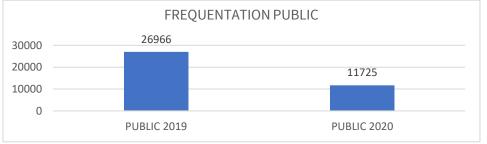
### ► Chiffres de fréquentation 2020, et comparaison avec 2019 :



### **COÛT / FINANCEMENT**

Dépenses de fonctionnement : 428 753.20 €. Recettes de fonctionnement : 80 315.88 €.

Dépenses d'investissement : 9 103.62 €. Recettes d'investissement : 254.67 €.



## 10 • Sports, Loisirs, Culture: Conventionnements pluriannuels

### **OBJECTIFS**

Partenariat sur le long terme avec les associations et compagnies du territoire dans le cadre de grands évènements culturels, soutien au monde culturel territorial, promotion du territoire.

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

Des conventions de partenariat ont été signées en 2020 pour le festival du film fantastique à Gérardmer, le festival de Sculpture à La Bresse et le festival « Un soir d'été en la chapelle » à Gerbamont, afin d'apporter une aide technique et financière. En raison de la crise sanitaire, seul le festival du film fantastique a eu lieu en 2020.

La Communauté de Communes des Hautes Vosges continue son partenariat avec le Plateau lvre par une convention courant de la période 2019-2021.

Dans le cadre de cette convention, le Plateau Ivre entend agir dans le territoire de la Communauté de Commune des Hautes-Vosges en contribuant à la démocratisation de l'accès à l'art et à la culture en lien avec les structures culturelles du territoire, en rassemblant des artistes soucieux à la fois d'évoluer dans leur parcours de création, mais aussi de pouvoir proposer aux citoyens un aperçu de la création contemporaine en matière de spectacles vivants, de la marionnette et du théâtre d'objet, de s'inscrire véritablement comme acteur au long cours de ce territoire, et enfin de rapprocher, par différents moyens, les œuvres des habitants.



### **COÛT / FINANCEMENT**

10 000 € pour le festival du film fantastique à Gérardmer.

10 000 € pour le festival de sculpture à La Bresse.

6 500 € pour le festival « Un soir d'été en la chapelle ».

20 000 € pour la compagnie Le Plateau Ivre.

## 10 • Sports, Loisirs, Culture: Subventions aux associations

### **OBJECTIFS**

- Encourager l'animation du territoire.
- Soutenir le tissu associatif.

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

#### Subventions versées en 2020 aux associations :

- Le cri des lumières : 2 000 €. Ateliers de photographies + Exposition photos à la MCL de Gérardmer.
- Les monts de l'utopie : 1 108 €.

  Plusieurs évènements culturels avec des producteurs locaux sur la commune de Rochesson.
- Les counailles : 820 €.
   Apprentissage du parapente pour des élèves du lycée de la Haie Griselle.
- Basse sur le Rupt Ski Nordique : 3 000 €.
   Compétition de ski.
- Les Vosges en image : 994 €.
   Exposition photos.
- Association pour l'Organisation d'Epreuves Internationales de Ski dans les Vosges : 2 000 €. Organisation d'épreuves de ski sur le domaine de la Mauselaine à Gérardmer.
- 1ère compagnie d'Arc des Hautes Vosges : 1 500 €. Organisation d'une compétition de tir à l'arc.



## 10 • Sports, Loisirs, Culture: Pass' sports et loisirs

### **OBJECTIFS**

Pass intercommunal permettant l'accès aux habitants de l'ex-CCGMV aux équipements sportifs et culturels suivants, avec une réduction de 20 % sur le tarif normal :

- Ville de Gérardmer : Médiathèque, Ludothèque, Complexe sportif (sauf bowling) et Union nautique.
- Ville de Gérardmer, Xonrupt-Longemer et Le Valtin : Domaine de ski nordique.

Une réduction de 50 % est également accordée aux scolaires dans le cadre des sorties organisées par les écoles des communes-membres de l'ex CCGMV.

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

L'accès au Pass est possible pour les habitants de Gérardmer, Xonrupt-Longemer, Le Valtin, Granges-Aumontzey, Liézey, Le Tholy, Champdray, Tendon, et Rehaupal.

La commission Sports, Loisirs, Culture a proposé de reconduire pour l'année 2020, le Pass tel que proposé jusqu'alors, dans l'attente d'une harmonisation du dispositif.

### **COÛT / FINANCEMENT**

6 € par habitant pour l'accès aux équipements de la Ville de Gérardmer

0,15 € par habitant pour l'accès au domaine de ski de fond de Le Valtin

0,01 € par habitant pour l'accès au domaine de ski de fond de Xonrupt-Longemer.





## 11 • Services à la population : Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAPE)

### **OBJECTIFS**

- Soutien à la parentalité.
- Développement de l'écoute et des attentions mutuelles.
- Favoriser les échanges et la socialisation.
- Accompagnement précoce de la parentalité et valorisation des compétences de chacun.

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

### 2 permanences à La Bresse et Cornimont :

- 2ème et 4ème mercredi de chaque mois de 8h30 à 11h30 à La Bresse.
- 1er et 3ème vendredi de chaque mois de 13h30 à 16h30 à Cornimont.
- 2 accueillantes par séance.

8 séances ont été organisées en début d'année.

Le LAPE a été fermé du 16 mars au 31 décembre 2020.

Une page Facebook a été créée pour garder le lien avec les usagers.



### **COÛT / FINANCEMENT**

Dépenses de fonctionnement : 17 903,34 €. Recettes de fonctionnement : 7 841,48 €.

#### **POINT D'INFORMATION SUR LE BAFA:**

En 2020, 30 dossiers sur 30 ont été subventionnés (100 %) et 1 dossier a été mis en attente pour 2021.

L'ensemble des dossiers représente un budget de 3000 € (100 € / dossier).

## 11 • Services à la population : Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM)

#### **OBJECTIFS**

- Informer les familles sur les différents modes d'accueil.
- Mettre en relation l'offre et la demande d'accueil.
- Informer les parents et les assistants maternels en matière de droit du travail.
- Informer les professionnels sur les conditions d'accès et d'exercice du métier.
- Contribuer à la professionnalisation des assistants maternels.
- Offrir un lieu de rencontre et d'échange pour les assistants maternels, les parents et les enfants (favoriser le lien parents enfants, assistants maternels).

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

#### Les nouveautés 2020 :

- Le développement de la cyber communication avec la création d'une page Facebook (RAM CCHV).
- La mise en place d'une conférence sur la sécurité routière : SECURANGE.
- La mise en place d'une formation pour les assistants maternels : activité ludique et sensoriel.
- La mise en place d'une formation pour les animatrices RAM : snoezelen.

### Quelques chiffres clés

- Nombre de contacts famille : 1253.
- Nombre de contacts Assistant(e)s Maternel(le)s: 1531.
- Nombre d'enfants : 690.
- Nombre d'ateliers : 80 (les ateliers ont pris fin au moment de l'annonce du premier confinement, jusqu'à la fin de l'année 2020).
- Nombre de RDV (accueil physique): 139.
- Nombre de réunions d'Assistant(e)s Maternel(le)s en soirée : 15.

Pendant la crise COVID, le service RAM a assuré un fort soutien psychologique aux familles et assistants maternels.

### **COÛT / FINANCEMENT**

Dépenses de fonctionnement : 176 314,56 €. Recettes de fonctionnement : 61 359,05 €.

## 11 • Services à la population : Portage de repas

### **OBJECTIFS**

Livraison de repas à domicile pour les personnes de plus de 70 ans, ou de moins de 70 ans sur présentation d'un certificat médical.

#### 3 tournées sur les secteurs de :

- Gérardmer centre-ville.
- Xonrupt-Longemer avec Le Valtin et les écarts de Gérardmer.
- Granges-Aumontzey, avec Rehaupal, Liézey, Champdray, Le Tholy, Tendon.

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

Les repas sont fournis par l'hôpital de Gérardmer, en liaison froide, facturés à la CCHV au prix de 7,76 €.

La Communauté de Communes facture les repas aux bénéficiaires, entre 6,47 € et 10,90 €, en fonction de la tranche d'imposition.

Nombre de repas livrés en 2020 : 36 649 (34 875 en 2019).

### Nombre de repas par secteur en 2020 :

Gérardmer: 16 038 (14 516 en 2019).

Xonrupt-Longemer: 10 300 (9 967 en 2019).

• Granges-Aumontzey: 10 311 (10 393 en 2019).

Les tarifs pour les bénéficiaires et les conditions d'accès au service restent inchangés pour 2020.

### **COÛT / FINANCEMENT**

Dépenses de fonctionnement : 425 826,51 €. Recettes de fonctionnement : 360 014,01 €.

## 11 • Services à la population : Aire d'accueil des gens du voyage

#### **OBJECTIFS**

Proposer aux gens du voyage une aire d'accueil aménagée et entretenue.

#### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

La gestion du site, durant l'ouverture du 1er avril au 31 octobre, a été confiée à la société de sécurité SVL de Xonrupt-Longemer. En dehors de cette période, l'aire est fermée.

La société gère les arrivées et les départs, la perception des droits d'usage et l'entretien de l'aire.

**Nombre de places :** 10 emplacements pour 20 places de caravane.

#### 5 blocs sanitaires:

- Électricité.
- WC/douche.
- Lavabo.
- Prise machine à laver.
- Tableau électrique + système de réarmement + chauffe-eau + alarme (reliée au logiciel).
- Bloc de lestage béton.

#### Local entrée :

- Systèmes informatiques.
- Onduleur.
- Photocopieurs.

L'aire a été totalement occupée de mai à octobre 2020.

### **COÛT / FINANCEMENT**

Dépenses de fonctionnement : 24 493,36 €.

Recettes de fonctionnement : 9 843,93 € (dont droit de stationnement, eau, électricité).

Dépenses d'investissement : 12 086,88 € (remboursement emprunt).

Recettes d'investissement : 0 €.

### TARIFS -

- Caution par emplacement : 100 €.
- Avances pour fluides : 20 €.
- Droit de stationnement par jour et par caravane : 1,80 €.
- Prix du m3 d'eau : 2,60 €.
- Électricité : prix Kw/h : 0.15.

Projet espaces verts avec le chantier insertion pour la création de :

#### 1 bac aromatique :

thym serpolet, verveine citronnelle, menthe verte.

#### 1 bac potager:

potiron, laitue, concombre, oignon rouge, accompagné de quelques bulbes (crocus, tulipes).

#### 1 bac fruitier :

myrtille, mûrier, mini cerisier, mini pommier, accompagné de quelques santolines et bégonias.

## 11 • Services à la population : Transport à la demande

#### **OBJECTIFS**

Proposer une solution de mobilité pour les personnes résidant dans les écarts pour qu'elles puissent rejoindre le centre-ville, les commerces et les services. Le bus compte 9 places et il est accessible aux personnes à mobilité réduite.

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

Ventes de 526 tickets et 35 carnets.

Prix de vente du ticket : 1 €.

Prix de vente du carnet (12 tickets) : 10 €.

Un agent est affecté au service 28h par semaine, remplacé durant ses absences (congés, maladie, formation), par un agent du service des ordures ménagères.

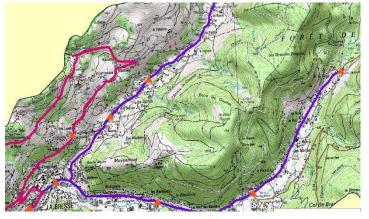
Le bus de 17 places a été vendu en 2020 et il a été remplacé par un véhicule 9 places.

Le service a été fermé pendant le premier confinement. L'agent du bus a été placé en renfort au sein des services déchets de la collectivité. Un service minimum a ensuite été développé pour les personnes isolées.

Le service a repris un fonctionnement normal à partir du 8 juillet 2020 dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité.

### **COÛT / FINANCEMENT**

Dépenses de fonctionnement : 27 437,63 €. Recettes : 842,73 € (vente de tickets et carnets).







► LA BRESSE

► CORNIMONT – VENTRON

► SAULXURES – THIÉFOSSE

## 11 • Services à la population : Convention Territoriale Globale (CTG)

#### **OBJECTIFS**

- Favoriser une répartition équilibrée des offres de service sur le territoire départemental.
- Développer et soutenir une offre de qualité aux familles.
- Améliorer la connaissance et renforcer la lisibilité des offres disponibles sur les territoires.
- Impulser une dynamique départementale de mobilisation et d'implication des familles.

La Convention Territoriale Globale s'adresse principalement aux familles.

Elle est bâtie autour de quatre axes que sont l'Enfance, la Jeunesse, la Parentalité et l'Animation de la Vie Sociale.

Elle décline un projet de développement pour le territoire avec l'engagement des signataires (CAF, conseil Départemental, MSA, CCHV) sur les objectifs de maintien, d'évolution et d'amélioration de l'offre de services diagnostiqués sur les axes répondant aux problématiques sociales prioritaires.

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

- 12/03/2020 : Rencontre entre les membres du comité parentalité de Gérardmer et la coordinatrice parentalité du PETR de Remiremont et ses Vallées, puis temps d'échanges entre collectif et réseau en décembre 2020 pour la reprise des différentes actions.
- 13/10/2020 : Réunion avec les communes concernées sur la fin du Contrat Enfance Jeunesse et la mise en œuvre du Bonus Territoire.
- COVID : Campagnes de communication et développement de la cyber-communication : création de pages Facebook LAPE et RAM : ateliers à distance, spectacles...) pour garder le lien avec les familles, les professionnels et les partenaires.
- Evolution de l'Espace Culturel et Social de la Pranzière en centre social avec un axe fort sur la parentalité.
- Rencontre avec le PETR pour réfléchir à la possibilité et la pertinence d'associer un espace MSAP et un guichet unique (pour l'accès aux droits).

### PRINCIPAUX CHIFFRES DE L'ANNÉE 2020

Le service déchets a géré les quantités suivantes durant l'année 2020 :

- 5 240 tonnes collectés par le dépôt de Gérardmer, et 3 901 tonnes par le dépôt de Saulxures (dont 1 155 tonnes provenant des communes en Redevance Incitative), soit un total de 9 141 tonnes : baisse de 558 tonnes par rapport à 2019.
- 2 254 tonnes de verre, collectées par Véolia : baisse de 21 tonnes par rapport à 2019.
- 1 659 tonnes d'emballages, collectées par Suez : hausse de 109 tonnes par rapport à 2018.

### NETTOYAGE DES CONTENEURS DE TRI EMBALLAGES MÉNAGERS

Afin de préparer l'extension des consignes de tri, effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, Evodia a réalisé une campagne de nettoyage des conteneurs de tri des emballages ménagers.

Cette campagne, a été accompagnée d'un changement des signalétiques sur ce flux : une nouvelle signalétique intégrant les nouveaux plastiques à trier a été installée.

#### **INSTALLATION DE CONTENEURS AERIENS**

Afin de résoudre des problématiques de collectes (présence d'encombrants dans des bacs ordures ménagères, difficultés de manipulations des bacs...) et assurer une homogénéité visuelle, la CCHV a investi dans des conteneurs aériens personnalisés, en lien avec la ville de Gérardmer. Le site chemin de la pépinière a été ainsi équipé de deux bornes ordures ménagères (en remplacement de 5 bacs 1100L), de deux bornes de tri du verre et de deux bornes d'emballages ménagers. L'intégration visuelle est réussie, et la présence d'incivilités a fortement diminué.



## 12 • Déchets : Déchèteries

### **INSTALLATION DES COMPACTEURS INCINERABLES ET CARTONS**

DÉCHÈTERIE DE LE SYNDICAT

Afin de réduire les coûts de fonctionnements des déchèteries et limiter le nombre de transports de bennes, la CCHV a investi dans deux compacteurs postes fixes pour les flux incinérables et papier/carton sur la déchèterie de Le Syndicat.

Ces équipements permettront de diminuer de moitié le nombre de trajets sur ces deux flux de déchets.

COÛT DES EQUIPEMENTS	95 160 € TTC
ECONOMIES DE FONCTIONNEMENT ATTENDUES	14 200 €/an





## **12 • Déchets :** Plateforme de compostage

### **OBJECTIFS**

Traiter les déchets verts des déchèteries de La Bresse et Saulxures-sur-Moselotte.

### **COÛT / FINANCEMENT**

Opérations de criblage : 8 424,00 € TTC. Opérations de broyage : 10 489,84 € TTC.

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

La plateforme de compostage, située au-dessus de la déchèterie de Blanfin, à Saulxures-sur-Moselotte, est ouverte aux particuliers, professionnels et services communaux.

En 2020, le broyage a été réalisé avec un broyeur lent, même technologie que celle utilisée en test durant l'année 2019. Le criblage étoile a également été employé vu les résultats positifs obtenus en 2019.

L'opération de criblage du compost maturé a démarré le 22 septembre, l'opération de broyage le 28 septembre. 4 500 m3 de végétaux bruts ont été broyés à cette occasion.





## 13 • Tourisme: Camping du Mettey

#### **OBJECTIFS**

Géré en Délégation de Service Public depuis 2014 et pour une durée de 15 ans, le Camping 4\* du Mettey situé à Vagney offre un coin de verdure au pied du Massif vosgien.

Il permet, par sa qualité paysagère et ses ambitions environnementales, d'attirer une nouvelle clientèle et ainsi de créer un site attractif pour le tourisme local.

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

#### Diverses interventions ont eu lieu:

- Le remplacement de la baie vitrée d'une HLL qui a été fissurée par des clients.
- La remise en peinture des murs des HLL suite à des coulures d'eau par le poêle.

La procédure de référé expertise lancée en 2019 suite à l'accumulation de problèmes de fonctionnement sur le site est toujours en cours.

### **COÛT / FINANCEMENT**

Suite aux confinements successifs, le camping n'a pas pu ouvrir pendant près de deux trimestres. Il a été décidé de suspendre le versement de deux redevances trimestrielles de 8 000 € chacune et de les rééchelonner sur une période de 4 ans.

La Communauté de Communes a dépensé 6 756 € pour le remplacement de la baie vitrée et la reprise de peinture, dont les montants ont été remboursés par l'assurance.





## 13 • Tourisme : Schéma de développement économique et touristique

#### **OBJECTIFS**

Le schéma de développement touristique et économique répond à l'ambition que se donne la Communauté de Communes de définir une politique touristique et économique communautaire à horizon 2030, s'appuyant sur les spécificités du territoire et dans une volonté qualitative, d'ancrage et de valorisation des démarches locales.

Il permet également à la collectivité de se positionner parmi les intervenants multiples des domaines économiques et touristiques.

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

Les commissions développement économique et tourisme ont respectivement validé les actions suivantes, qu'elles jugeaient prioritaires : la création d'un « guichet unique » dédié à l'accompagnement des entreprises, la création d'une offre touristique dédiée au bienfait des plantes et la mise en place d'une action orientée sur les retours d'expérience, les témoignages personnalisés des visiteurs, les « greeters » et ambassadeurs du territoire.

En premier lieu des réunions avec les différents partenaires institutionnels et associatifs, gravitant autour des champs économiques et touristiques, ont permis d'établir des axes de travail prioritaires pour la communauté de communes et d'établir des possibilités de coopération.

La Communauté de communes met également en œuvre la convention de soutien à l'économie de proximité, en partenariat avec les chambres consulaires, la Préfecture et le Conseil Départemental pour proposer des actions à destination des commerçants et des artisans, notamment sur les questions de la digitalisation et de l'accompagnement d'un groupe d'agriculteurs pour la création d'un point de vente.

Néanmoins, le contexte sanitaire a considérablement réduit le rythme d'avancement de ces actions.

Leur mise en œuvre est en cours.

### **COÛT / FINANCEMENT**

10 000 € sont dédiés à la convention de soutien à l'économie de proximité.

Les services de la CCHV et de l'Office de Tourisme intercommunal ont rencontré en septembre 2020 l'Office de Tourisme de Troyes et sa Région qui a développé son propre réseau d'ambassadeurs.

Il permet notamment de communiquer plus efficacement et à moindre coûts sur la découverte de la Région de Troyes et d'accompagner l'Office de Tourisme lors des manifestations organisées tout au long de l'année.

Le réseau connaît à l'heure actuelle près de 2 400 adhérents bénévoles.

### 13 • Tourisme: Office de Tourisme Intercommunal

### **OBJECTIFS**

L'Office de Tourisme Intercommunal des Hautes Vosges assure l'accueil et l'information des touristes ainsi que la promotion et la communication touristique sur l'ensemble du territoire intercommunal à l'exception de La Bresse. Il contribue également à coordonner les interventions des divers partenaires du développement touristique local.

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

Malgré la pandémie, le service accueil a enregistré 20 551 actes d'accueil soit une augmentation de 6,71 % par rapport à 2019. Cette croissance masque tout de même des disparités puisque la vallée des Lacs enregistre une nette progression à l'inverse des secteurs de Vagney et de la Moselotte.

Le C.A. des ventes à l'accueil a baissé de 25,66 % pour une année à 79 359 € mais reste intéressant au regard du nombre de mois d'ouverture. 9 en 2020 contre 12 en 2019.

L'Office de Tourisme Intercommunal a également a participé à 2 salons : « La Lorraine est formidable » le 3 octobre à Lunéville en partenariat avec le SIVU Tourisme Hautes-Vosges et l'opération Loisinord « salon de la Montagne » les 10 et 11 octobre à Nœud-les-Mines avec la station de la Mauselaine, l'ESF, Gérardmer Animation. D'autres opérations ont été annulées en raison de la pandémie.

Les sites Internet ont totalisé une fréquentation de 976 975 sessions en 2020, en hausse de 6 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse est liée aux très bons résultats du site gerardmer-reservation.net avec une hausse de fréquentation de 54 %. Sur les réseaux sociaux, 11 557 personnes se sont abonnées à la page de l'OTI en 2020 sur Facebook et 1 776 sur Instagram.

Les services « Groupes » et « congrès – évènementiel » ont été très impactés par la COVID-19. Seuls 6 dossiers ont été réalisés pour le service « groupe » (-75 %). Le nombre de jours d'occupation de l'espace LAC est de 144 jours (-34,54 %) et le nombre d'utilisations de 64 (-51,5 %). Le chiffre d'affaires a chuté de 84,48 % à 38 189,53 €.

81 prestataires (restaurants, hébergeurs, prestataires d'activités, etc.) sont engagés dans la démarche label « Famille Plus » pour la commune de Gérardmer (Famille Plus « Montagne ») et 25 prestataires sont engagés dans la démarche pour la commune de Xonrupt-Longemer.

Enfin l'ensemble du Comité de Direction a été renouvelé en septembre suite aux élections municipales.

La centrale de réservation de l'OTI assure la mise en marché de quelques 330 hébergements : hôtels, meublés et locatifs.

2020 fut une année très particulière au regard de la crise sanitaire et d'un enneigement faible.

Néanmoins le redémarrage fut très marqué à la fin du mois de juin jusqu'au 30 septembre.

L'acte d'achat par le site internet a augmenté passant à plus de 60 % .

## 13 • Tourisme: Office de Tourisme Intercommunal

### **COÛT / FINANCEMENT**

Les dépenses de fonctionnement de l'OTI s'établissent en 2020 à 1 951 892,83 €.

Les charges de personnel représentent environ 45 % des dépenses et les charges de gestion courante (centrale de réservation, achat de marchandises, locations et charges locatives, gestion des groupes...) 53 %.

### Les recettes de fonctionnement, de l'ordre de 1 985 946,30 €, proviennent notamment :

- Des « produits des services et ventes » : 338 339,00 €.
- De la Taxe de séjour : 830 433,30 €.
- De la centrale de réservation : 590 422,85 €.
- D'une participation de la ville de Gérardmer à hauteur de 100 000 €.

Pour cette année 2020, la Communauté de Communes n'a pas versé de subvention d'équilibre.

Les investissements ne représentant qu'une petite partie de la balance générale de l'OTI : les dépenses se montent à 86 710,02 € et les recettes à 84 378,38 €.



## 14 • Services généraux : Communication

#### **OBJECTIFS**

- Assurer la communication de la communauté de communes auprès des habitants et des partenaires.
- Valoriser et promouvoir le territoire de la CCHV au sein et au-delà de son périmètre.
- Assurer une partie de la communication interne auprès des agents.

#### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

### Communication générale

- Site internet de la CCHV: publication des actualités, mises à jour des informations de la CCHV.
- Diffusion des informations liées au COVID-19: presse, site internet de la CCHV (adaptation des services, soutien à l'économie locale, mesures spécifiques...).
- Communiqué à l'attention des communes pour diffusion des informations de la CCHV dans les publications municipales, dont l'évolution des consignes de tri des déchets.
- Réalisations pour les services de la CCHV: communication du Festival des Arts Mélangés (programme de 36 pages, affiche, flyer, visuel de la signature mail dédiée) et suivi presse / Création des supports visuels pour le Relais assistants maternels (mise à jour du dépliant d'information, affiches et mises en ligne des animations) / Conception et mise en fabrication des panneaux d'information pour l'entrée des quatre déchèteries / Coordination et suivi de la communication des nouvelles consignes de tri sur le territoire / Communiqués de presse pour les services (services à la population, gestion des déchets), support au lancement du Plan de paysage intercommunal.
- Suivi des subventions aux associations jusqu'en juin 2020 (transfert au service Sports-loisirs-culture) : 12 dossiers traités dont 6 subventions accordées, 4 demandes non éligibles et 2 évènements annulés.

#### Communication interne

- Conception du nouveau trombinoscope des élus à l'issue des élections.
- Actualités : bulletins d'information des mouvements de personnel.
- Veille presse : revues de presse régulières.

### **COÛT / FINANCEMENT**

- Logiciels de création, matériel informatique et de prise de vue, site internet, papeterie CCHV : 2308 €.
- Convention avec les radios associatives locales Résonance FM et Cocktail FM : 6000 € annuels (3000 € par radio).

Affiche du Festival des Arts Mélangés :

Panneau d'information à l'entrée des déchèteries :

## 14 • Services généraux : Marchés publics conclus en 2020

#### **ENLEVEMENT GARDIENNAGE RESTITUTION ET ALIENATION DE VEHICULES (38 000,00 €):**

Nom du titulaire : GARAGE BERTRAND (code postal : 88250) • Type : accord-cadre • Classification : services • Lot unique. Réf. : FOURRIERE • Date de saisie : 21/12/2020 • Date de notification : 21/12/2020 • Date de publication : 21/12/2020.

# FOURNITURE ET INSTALLATION DE COMPACTEURS FIXES ET DE CAISSONS AMOVIBLES DE 30M3 POUR DES DECHETS CARTONS ET INCINERABLES SUR UNE DECHETERIE (91 348,00 €):

Nom du titulaire : CARROSSERIE VINCENT ET FILS (code postal : 26800) • Type : marché • Classification : fournitures • Lot unique. Réf. : COMPACT\_DECH\_LB • Date de saisie : 17/12/2020 • Date de notification : 17/12/2020 • Date de publication : 17/12/2020.

# MAITRISE D'OEUVRE POUR LE DESAMIANTAGE ET LA REFECTION DE LA TOITURE ET DE MENUISERIES DU BATIMENT ANNEXE DE LANSAUCHAMP (6 650,00 €) :

Nom du titulaire : PATRICE NORMAND EURL (code postal : 70280) • Type : marché • Classification : services • Lot unique. Réf. : MOE\_LANSAUCHAMP • Date de saisie : 24/11/2020 • Date de notification : 24/11/2020 • Date de publication : 24/11/2020.

### **FOURNITURE DE GRANULÉS DE BOIS DE CHAUFFAGE (19 120,00 €) :**

Nom du titulaire : TOTAL PROXI ENERGIES NORD EST (code postal : 54320) • Type : accord-cadre • Classification : fournitures • Lot unique. Réf. : GRANULESBOIS • Date de saisie : 12/11/2020 • Date de notification : 25/09/2020 • Date de publication : 12/11/2020.

#### FOURNITURE DE REPAS EN LIAISON FROIDE POUR LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE (1 065 000,00 €):

Nom du titulaire : CENTRE HOSPITALIER GERARDMER (code postal : 88400) • Type : accord-cadre • Classification : fournitures • Lot unique. Réf. : Fourniture Repas • Date de saisie : 21/04/2020 • Date de notification : 21/04/2020 • Date de publication : 21/04/2020.

# FOURNITURE ET POSE DE CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS ET ENTERRÉS POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS (110 000,00 €):

*Lot 1 : Fourniture de conteneurs enterrés :* 

Nom du titulaire: ASTECH (code postal: 68390) • Type: accord-cadre • Classification: fournitures.

Réf.: AC CSE CE • Date de saisie: 30/01/2020 • Date de notification: 30/01/2020 • Date de publication: 30/01/2020.

#### Lot 2 : Fourniture de conteneurs semi-enterrés :

Nom du titulaire : ECOBA (code postal : 69720) • Type : accord-cadre • Classification : fournitures.

Réf.: AC CSE CE • Date de saisie: 30/01/2020 • Date de notification: 30/01/2020 • Date de publication: 30/01/2020.

## 14 • Services généraux : Schéma de mutualisation

### **OBJECTIFS**

Réalisation du schéma de mutualisation.

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

#### **MUTUALISATION DES SERVICES:**

#### Mutualisations ascendantes:

- Convention relative à la réalisation des prestations « entretien et réparation de la flotte automobile » entre la commune de Gérardmer et la Communauté de Communes des Hautes Vosges.
- Convention relative à la réalisation de la prestation « entretien de locaux » entre la commune de Gérardmer et la Communauté de Communes des Hautes Vosges.
- Convention relative à la réalisation des prestations « interventions techniques sur l'aire d'accueil des gens du voyage » entre la commune de Gérardmer et la communauté de communes des Hautes Vosges.

#### Mutualisation descendante:

• Convention relative à la réalisation de prestation « chantier d'insertion » entre la Communauté de Communes des Hautes Vosges et les communes du territoire.

## 14 • Services généraux : Sécurité

### **OBJECTIFS**

Evaluation des risques dans la mise en place d'une politique de prévention des risques ainsi que dans la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène au travail.

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

- Analyse de 6 accidents de travail : étude des circonstances, détermination de l'arbre des causes, et propositions de mesures correctives en lien avec les responsables de service, le service RH et l'agent.
- Gestion des équipements de protection individuelle.
- Suivi des registres de santé et de sécurité au travail, des registres des dangers graves et imminents, des registres « droit d'alerte et environnement ».
- Suivi de l'approvisionnement des trousses de secours dans tous les véhicules et dans tous les bâtiments.
- Accueil d'un agent porteur d'un handicap au sein des services administratifs et organisation de 3 réunions de sensibilisation au handicap auditif.
- Covid 19 : élaboration des protocoles sanitaires applicables dans tous les services.
- Négociation de tarifs de défibrillateurs pour le compte des communes.

## 14 • Services généraux : Assurances

### **OBJECTIFS**

Suivi de la sinistralité au sein des services.

## **COÛT / FINANCEMENT**

Coût total des assurances en 2020 (hors assurance statutaire) : 38 270,07 €.

### **ACTIONS REALISÉES EN 2020**

- Suivi des contrats.
- Suivi des sinistres :
  - → Dommages aux biens : 2 sinistres (camping Vagney et médiathèque).
  - → Flotte automobile : 3 sinistres.
  - → Responsabilité civile : /